
"L'identité sourde : entre handicap, culture et stigmaté".

Auteur : Darcis, Coralie

Promoteur(s) : Fontaine, Sébastien

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sociologie, à finalité approfondie

Année académique : 2015-2016

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/1036>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Master en Sociologie

L'identité sourde :

Entre handicap, culture et stigmat

Coralie DARCIS

Membres du Jury :

Sébastien Fontaine – Promoteur

Marc Jacquemain – Lecteur

Laurence Cabanès – Lectrice

Année académique 2015-2016

Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie le professeur Sébastien Fontaine, pour m'avoir guidée depuis plusieurs années à travers cette thématique qu'est la surdité. Je le remercie également pour ses précieux conseils et sa disponibilité dans le cadre de l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie les membres du jury, Marc Jacquemain, qui a également pu me conseiller à plusieurs reprises, ainsi que Laurence Cabanès, pour avoir accepté de lire ce mémoire.

J'adresse un grand merci à toutes les personnes qui ont, ces dernières années, accepté de m'accorder une partie de leur temps lors d'entretiens, me permettant ainsi de rassembler un matériau riche.

Je remercie également ma mère, qui a toujours été disponible pour la relecture de mes travaux, et qui a encore une fois accepté de relire ce mémoire.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	1
Introduction	3
I. La surdit� dans la litt�rature scientifique	4
I.1. Le concept d'identit� en sociologie	4
L'identit� personnelle aujourd'hui	4
L'identit� comme dialectique : l'« Outsider » de Becker [1963].....	6
I.2. Bref historique de la communaut� sourde.....	6
I.3. La personne sourde et sa relation au monde entendant.....	9
I.4. L'identit� sourde – Handicap ou culture ?	10
I.5. Dans les yeux des entendants – Le stigmate et la d�viance	12
Le regard de l'entendant.....	12
Imaginaire d'homog�nit�	13
Le sourd et ses stigmates.....	14
La relation entre stigmatis�s et normaux	15
Entre l'entendant et le sourd : L'« initi� »	15
I.6. Conclusion	16
II. M�thodologie de terrain	17
II.1. M�thodologie g�n�rale	17
II.2. Types de publics	18
II.3. Contenus par public – construction des grilles d'entretien	20
II.4. Entretiens avec les personnes sourdes – Adaptations m�thodologiques	22
II.5. Conclusion et limites de la m�thodologie	25
III. Analyse du mat�riau empirique	25
III.1. La surdit� comme handicap	26
Une d�finition m�dicale du handicap	27
Une d�finition sociale du handicap	33
Conclusion	37
III.2. La surdit� comme culture.....	38
La langue des signes	39
Le sentiment d'appartenance au monde des sourds	43
Le monde des sourds et ses diff�rentes g�n�rations	49
Conclusion	52
III.3. La surdit� comme stigmate	52
Invisibilit� de la surdit�	53
Les stigmates de la surdit�	54
La cr�ation d'un imaginaire d'homog�nit�	58
Conclusion	60
III.4. Surdit� et identit�	60
La perception de soi	61
La place de l'initi�.....	62
Entre d�sir d'assimilation et de reconnaissance.....	63
L'identit� sourde en �volution	66
III.5. Conclusion	67
Conclusion	68
Bibliographie	70
Annexes	

De tout temps la surdité a été appréhendée d'un point de vue médical par les sciences, avec comme objectif de rendre l'ouïe à ceux ne l'ayant pas. Cependant, depuis plus d'une vingtaine d'années, certains auteurs des sciences sociales s'intéressent à cet objet d'un point de vue culturel : la surdité en tant que culture. Des auteurs se penchent également sur la notion d' « identité sourde », supposée recouvrir une réalité homogène. Gaucher et Vibert critiquent ces représentations : « De façon naïve, l'expression « identité sourde » est employée pour définir un individu privé d'audition avant l'acquisition du langage oral et utilisant la langue des signes. » [2010, p.151] D'après Virole [2009], cette expression recouvrirait une réalité bien plus complexe. De plus, comme l'auteur l'explique, l'identité sourde se retrouve mélangée à bien d'autres identités – professionnelle, sexuelle, philosophique, etc. –, ayant des importances et des poids différents dans la construction personnelle de l'individu. Dès lors, si l'expression « identité sourde » ne correspond pas un bloc monolithique, que recouvre-t-elle actuellement en Belgique francophone ? Pour répondre à cette première question, il est tout d'abord nécessaire de s'en poser une seconde : comment et autour de quelles dynamiques l'identité de la personne sourde se construit-elle ? Dans ce mémoire, nous chercherons donc à apporter des réponses à ces deux questions à travers, d'une part, la construction d'une revue de littérature scientifique traitant du sujet et, d'autre part, l'analyse d'un matériau empirique récolté auprès de différents informateurs sourds et entendants.

Dans la première partie de ce mémoire, nous aborderons cette problématique d'un point de vue théorique. Premièrement, le concept d'*identité* sera brièvement discuté afin de poser les bases de notre réflexion. Deuxièmement, un bref historique de la communauté sourde sera évidemment essentiel à une meilleure compréhension de la réalité actuelle de celle-ci. En troisième lieu, nous discuterons de la relation de la personne sourde au monde entendant. Ensuite, nous comparerons, sur base des apports de différents auteurs, les approches médicales, sociales et culturelles de la surdité. Pour terminer, nous aborderons la thématique de la surdité en tant que déviance, ainsi que les différents sujets y étant inévitablement rattachés : le regard de l'entendant, l'imaginaire d'homogénéité, les différents stigmates et enfin la relation entre les « stigmatisés » et les « normaux ». Une conclusion permettra de synthétiser brièvement les différentes idées centrales discutées dans cette première partie.

Dans la deuxième partie, la méthodologie de terrain utilisée et les choix méthodologiques réalisés seront explicités. Premièrement, nous décrirons la méthodologie générale mise en place dans ce mémoire, entre autre la chronologie entre les lectures théoriques et les récoltes de terrain. Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents publics ayant fourni le matériau théorique, afin de donner au lecteur une vision d'ensemble des informateurs rencontrés. Ensuite, nous nous pencherons sur les différentes thématiques abordées avec nos informateurs ainsi que sur la construction des grilles d'entretien en fonction des différents publics. Pour terminer, nous discuterons des adaptations méthodologiques ayant été nécessaires lors des entretiens avec les personnes sourdes : les difficultés

rencontrées ainsi que les solutions apportées seront exposées. La conclusion permettra de faire le point sur la méthodologie utilisée et d'en exposer les limites.

Dans la dernière partie, c'est tout le matériau empirique qui sera alors analysé à la lumière de la théorie rassemblée précédemment dans ce mémoire. Pour ce faire, nous avons choisi de procéder à une analyse par thématique : les différents points abordés précédemment se retrouveront donc au cœur de cette troisième partie. Nous aborderons premièrement les thématiques et les témoignages – ou parties de témoignages – se rattachant à une vision de la surdité comme un handicap. Deuxièmement, nous analyserons le matériau se rapprochant d'une perception culturelle de la surdité. Ensuite, nous rassemblerons les témoignages des informateurs pouvant servir à illustrer en quoi consistent les stigmates de la surdité, en abordant évidemment les sujets qui y sont fortement rattachés : l'invisibilité de la surdité et l'imaginaire d'homogénéité. La dernière partie de cette section sera consacrée à différentes thématiques abordées par nos informateurs, toutes centrales dans la question de l'identité sourde. Comme pour les deux autres sections de ce mémoire, une conclusion permettra au lecteur de faire le point sur les éléments mis en avant dans cette analyse du matériau.

I. La surdité dans la littérature scientifique

I.1. Le concept d'identité en sociologie

Le concept d'identité en sciences sociales a beaucoup été étudié et est particulièrement vaste. En effet, cette notion a été utilisée par de nombreux courants sociologiques différents et, aujourd'hui, il est assez difficile de la rattacher à une réalité qui serait concise et objective. Cependant, elle est essentielle pour comprendre de nombreux phénomènes sociaux et garde une place centrale en sociologie. Après avoir longuement été considérée d'un point de vue médical, la surdité – plus précisément la culture et la communauté sourde – attire depuis peu l'intérêt de sociologues, anthropologues et autres. Afin de cerner ce que recouvre l'expression d'« identité sourde », il convient tout d'abord de présenter brièvement la notion d'identité en elle-même.

- L'identité personnelle aujourd'hui

A l'époque actuelle, entre mondialisation et globalisation, le concept d'identité prend indéniablement un sens nouveau et, après avoir été oublié durant quelques décennies, refait surface. Le mélange des cultures, l'hyper-connectivité et l'accélération des mouvements de populations autour du globe ont engendré une nouvelle conception de l'identité. En effet, nous parlons aujourd'hui de deux tendances opposées : uniformisation des identités d'une part et affirmation identitaire des minorités, d'autre part. La première tendance se rattache à ce que le sociologue américain George Ritzer nomme la « McDonaldisation » dans son livre « *The McDonaldisation of Society* » [1991] et désigne, en partie, un processus de standardisation, une hybridation culturelle autour du globe. D'autres auteurs, comme par exemple Marc Montoussé et Gilles Renouard, mettent en avant l'émergence et le

renforcement de nouvelles identités dans leur livre « *100 fiches pour comprendre la sociologie* » [2006]. Ces deux auteurs parlent notamment d'identités religieuses, ethniques ou régionales, mais l'exemple des homosexuels ou du mouvement féministe peuvent être pris en exemple également. La différence est alors mise en avant et valorisée par les acteurs, en s'inscrivant souvent dans une dynamique de revendication des droits. Ces deux processus, qui peuvent paraître dans un premier temps contradictoires, sont en fait complémentaires. C'est au travers de ces deux évolutions que la notion d'identité regagne en intérêt pour les sociologues et revient sur le devant de la scène. En effet, la notion d'identité est aujourd'hui essentielle pour comprendre la société dans laquelle nous vivons, tant au niveau micro, méso ou macro.

Dans notre société occidentale teintée d'individualisme, l'identité personnelle est de plus en plus importante et remplace les identités 'collectives' que l'on retrouvait par le passé. Aujourd'hui, l'individu prime et, par conséquent, l'identité ainsi que les traditions collectives d'identification ne correspondent plus à un mode de vie bien plus individualiste. Il y a cependant un va-et-vient entre l'individu et le collectif, qui permet à chacun le façonnement d'une identité qui lui est propre. Par conséquent, pour comprendre la notion d'identité personnelle, celle-ci doit être appréhendée au croisement de plusieurs dynamiques sociales, individuelles et collectives : l'individu fait partie de différents groupes sociaux, ayant une influence plus ou moins forte sur sa construction identitaire. Au cours de sa vie, l'individu va donc entrer et sortir de nouveaux groupes, ce qui affectera indéniablement son identité personnelle. [Castra, 2010] Certains de ces groupes d'appartenance définissent davantage notre identité personnelle que d'autres, mais cela varie au cours de notre vie. Par exemple, lorsque nous entrons dans le monde du travail, notre identité professionnelle peut par exemple prendre petit à petit le dessus sur d'autres identités qui deviendront alors progressivement secondaires.

Chaque personne possède donc plusieurs strates identitaires qui la définissent et qui évoluent selon les contextes et périodes de vie. L'identité peut être professionnelle, familiale, sexuelle, sociale, religieuse, politique, nationale, provinciale, régionale et encore bien d'autres. Chacun peut avoir une facette de son identité qui est prédominante en fonction des groupes auxquels il s'identifie de façon plus prégnante : par exemple, une féministe valorisera son identité sexuelle tandis qu'un croyant mettra davantage en avant son identité religieuse. L'identité est donc extrêmement dépendante du milieu dans lequel on vit, de nos expériences, de notre éducation, notre entourage et encore beaucoup d'autres facteurs. C'est pourquoi notre identité n'est pas quelque chose de fixe mais est plutôt façonnée tout au long de notre vie, par nos expériences passées et les réinterprétations que nous en faisons dans le présent.

- L'identité comme dialectique : l'« Outsider » de Becker [1963]

Le concept d'identité ne peut être compris qu'à travers une dialectique : la construction identitaire se fait toujours en rapport et en opposition à autrui. Sans la présence d'autrui, l'identité n'a pas de sens puisque celle-ci consiste à se définir soi-même en se différenciant ou en s'assimilant aux autres. Paul C. Higgins en discute largement dans la conclusion de son livre « *Outsiders in a hearing world – a sociology of deafness* » [1980] :

« En développant un sens de qui nous sommes, nous nous comparons à certaines personnes et nous nous contrastons nous-mêmes à d'autres. Nous utilisons à la fois des similarités et des différences dans notre construction identitaire. Les similarités nous permettent d'établir des liens avec les uns et les autres, de reconnaître les préoccupations communes que nous partageons avec d'autres, de reconnaître une unité de motivation et d'existence. [...] En déclarant à qui nous ne ressemblons pas, nous affirmons ce que nous sommes. » [Higgins, 1980, p.174]¹

Comme nous le verrons par la suite, Higgins reprend dans son ouvrage la notion d' « *outsider* » de Howard Becker [1963] pour caractériser la position sociale des personnes sourdes : celles-ci sont considérées comme déviantes par rapport à une norme créée par les entendants eux-mêmes. Comme il le souligne, le fait d'être *outsider* ou de ne pas l'être ne peut être appréhendé qu'à travers la relation sourd-entendant : « Les personnes sourdes peuvent seulement être comprises en relation à leur position dans le monde entendant. De la même façon, cependant, ne pas être un outsider [...] n'a de sens qu'en relation avec ceux qui sont considérés comme outsiders. » [Higgins, 1980, p.175]² L'« autre » est une dimension existentielle dans la construction de soi : « En l'occurrence, c'est dans le rapport différentiel entre sourd et entendant, expérimenté dans les différentes situations sociales, que se définit l'identité sourde et *a contrario* l'identité entendant. » [Virole, 2009, p.159]

I.2. Bref historique de la communauté sourde

De nos jours, un nombre croissant de personnes revendiquent leur identité sourde et ne cherchent plus à la dissimuler, comme cela était le cas par le passé. Souvent, cette facette de leur identité est d'ailleurs celle qui prédomine, ce qu'ils mettent en avant : une enquête menée par l'APEDAF³ montre d'ailleurs que les personnes sourdes s'identifient majoritairement à des éléments tels que la langue des signes et leur surdité avant de s'identifier en tant que belge. Il y a donc là le sentiment d'existence d'une communauté à laquelle il est rassurant de s'identifier. [Joris, 2012] Cependant, certaines personnes sourdes tentent de mettre de côté leur surdité afin de s'intégrer au monde entendant : ces dernières préfèrent donc l'oralisation à la langue des signes et ne ressentent pas

¹ Traduction personnelle

² Traduction personnelle

³ « Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones »

d'attachement particulier à la communauté sourde. Malgré cela, il est évident que leur surdité reste au cœur de leur construction identitaire.

Si l'on veut mieux comprendre l'identité sourde, il faut tout d'abord se demander pourquoi ceux-ci revendiquent leur identité à l'heure actuelle et quel en est l'élément déclencheur. Par le passé, la communauté sourde a toujours dû s'adapter aux entendants : les jeunes étudiaient dans des écoles pour entendants et apprenaient la lecture labiale ainsi que l'oralisation. La langue des signes était très mal perçue, voire prohibée dans certaines situations sociales et certains milieux. De fait, dans les écoles oralistes, il était interdit aux enfants sourds d'utiliser la langue des signes pour communiquer, les forçant à s'insérer dans les milieux entendants. Cette période reste profondément ancrée dans la mémoire de la communauté sourde et alimente leur revendication identitaire actuelle.

Ces dernières décennies, des écoles et centres spéciaux pour la réadaptation, l'oralisation des sourds ont vu le jour : « Plusieurs milieux éducatifs ont amorcé une grande entreprise de démutisation, qui prend maintenant forme dans la majorité des pays occidentaux, afin de redonner la parole aux enfants sourds. » [Gaucher, 2005, p.157]. Suite à cela a donc eu lieu un regroupement des personnes sourdes dans les mêmes institutions et écoles, ce qui a eu pour effet de mettre davantage les sourds en contact et de les isoler des milieux entendants. Selon Charles Gaucher, « Cette transformation radicale des modes d'enseignement, au lieu de tendre vers l'élimination des pratiques et des discours identitaires sourds, a un effet inverse. » [2005, p.158]. C'est ce regroupement de sourds dans des milieux qui leur étaient réservés qui a, en partie, lancé le mouvement sourd ainsi que la naissance d'une identité et culture sourde plus forte.

Depuis quelques dizaines d'années, dans ces regroupements, la langue des signes a joué un rôle déterminant dans l'unification culturelle de la communauté des sourds et dans leur affirmation identitaire. Toujours aujourd'hui, la langue des signes est ce qui lie les sourds les uns aux autres dans la communauté sourde, ce qui leur permet de se reconnaître entre eux. Charles Gaucher soutient : « Mais c'est surtout la relation que ce corps sourd entretient avec la langue des signes qui est essentielle à la figure du Sourd. » [2005, p.159]. C'est donc principalement à travers elle que les personnes sourdes s'opposent aux entendants et défendent leur culture sourde. Malgré les différences qui existent dans la langue des signes en fonction des pays et des régions, les personnes sourdes communiquent sans problème entre eux : « Cette culture possède des dimensions transnationales parce que, même si chaque langue des signes est différente, les personnes qui s'expriment en langue des signes peuvent construire un langage commun assez rapidement. » [Joris, 2012, p.19]

Il est également à noter que, comme toutes les autres langues, elle subit des modifications et est utilisée de manières différentes selon les générations. Actuellement, les jeunes sourds ont plus facilement accès à une éducation gestuelle qui leur est davantage adaptée. Ceux-ci évoluent donc dans un environnement de communication appelée « totale » : ils utilisent à la fois la langue des signes et

l'oralisation. De plus, les évolutions technologiques telles que les implants cochléaires⁴ permettent à certains d'acquérir un niveau de français bien meilleur qu'auparavant. Cette nouvelle génération est donc souvent plus à l'aise dans le monde entendant, ce qui leur permet, au prix d'efforts souvent colossaux, de poursuivre des études supérieures et d'obtenir plus facilement un emploi. Cependant, cette réalité n'est pas celle de tous les sourds : certains, pour diverses raisons, ont bien plus de difficultés avec l'oralisation et la lecture labiale. Ces derniers, se sentant toujours plus à l'aise au sein du monde des sourds, s'y replient et ont une préférence pour l'utilisation de la langue des signes.

Pour faire la distinction entre ces deux groupes de sourds, Daphnée Poirier [2005] parle de « sourds oralistes » d'une part, et de « Sourds gestuels » d'autre part. Cette distinction est essentielle à la compréhension de ce qu'englobe l'expression « communauté sourde » :

« Dans un monde où la communication et les échanges interpersonnels reposent principalement sur la capacité d'émission et de réception d'un message oral, les oralistes privilégient l'oralisation et la lecture labiale comme mode de communication. Ils adhèrent au principe d'intégration à la majorité entendante, ainsi qu'à l'idéologie de normalisation qui favorise l'insertion sociale des personnes diminuées physiquement. [Tandis que] les sourds gestuels se définissent comme membres d'une communauté culturelle possédant une langue et une histoire particulières. »
[Poirier, 2005, p.61]

Alors que les oralistes sont souvent bien intégrés dans le monde entendant et qu'ils utilisent peu la langue des signes, les sourds gestuels s'épanouissent dans le monde des sourds et mettent en avant cette appartenance identitaire. En général, ceux-ci ont une maîtrise plus exacte de la langue des signes et sont moins compétents dans le monde entendant – en oralisation et/ou lecture labiale. C'est donc principalement le mode de communication 'choisi' qui varie entre ces deux groupes, ayant pour conséquence un attachement plus ou moins fort à la communauté sourde : « Les compétences en langue des signes ainsi que les préférences de communication sont des indications de l'engagement d'un individu à la communauté des sourds » [Higgins, 1980, p.41]⁵ Il est à noter que, depuis quelques années, cette distinction entre ces deux groupes est marquée par une différence orthographique : certains auteurs utilisent le terme « Sourd » – prenant donc la majuscule – pour désigner l'ensemble des personnes sourdes appartenant à une entité culturelle, autrement dit à la communauté sourde. Le terme « sourd », ne prenant pas la majuscule, désignerait donc, d'un point de vue plus médical, les personnes étant atteintes de surdit , que celles-ci appartiennent à la communauté sourde ou non.

⁴ Les auteurs de l'article « *Implants cochléaires chez l'adulte et l'enfant* » [1998] définissent les implants cochléaires comme « des prothèses électriques qui ont pour ambition de pallier une déficience bilatérale de l'oreille interne, qu'elle soit profonde ou sévère, acquise ou congénitale. Contrairement aux prothèses auditives acoustiques, qui agissent par l'intermédiaire de l'organe de Corti, les implants cochléaires stimulent directement les neurones auditifs. »

⁵ Traduction personnelle

Cependant, souligne Daphnée Poirier, « le rapport des Sourds au mode de communication oraliste et gestualiste est plutôt complémentaire qu'oppositionnel. [...] les Sourds de culture et les sourds oralistes n'opposent pas ces deux modes de communication, mais les hiérarchisent. » [Poirier, 2005, p.61]. L'auteur s'explique : alors que l'oralisme est davantage perçu comme un outil permettant à la personne sourde de s'intégrer, de manière fonctionnelle, au monde entendant ; la langue des signes est considérée comme étant le symbole de la communauté et de la culture sourde. [Poirier, 2005] Ces deux modes de communications remplissent donc des fonctions totalement différentes aux yeux des personnes sourdes.

I.3. La personne sourde et sa relation au monde entendant

Comme cela a été dit précédemment, le concept d'identité ne peut être compris qu'à travers une dialectique : la personne sourde n'est *outsider* [Becker, 1985] que face à une norme entendant et cette dernière n'existe qu'à condition qu'une 'déviance' existe, c'est-à-dire le sourd. La relation sourd-entendant est donc au cœur de la communauté et culture sourde. D'ailleurs, « le terme 'entendant' est un surdisme [D'après Delaporte, 2002] : un terme créé par un groupe, les personnes sourdes, qui se perçoit différent d'un autre, les entendants. » [Poirier, 2005, p.62] Cette dialectique doit nécessairement être prise en compte dans la compréhension de l'identité sourde. Nous verrons dans la suite de ce mémoire que la relation de la personne sourde au monde entendant peut parfois s'avérer complexe : il est à noter que les personnes sourdes sont sans cesse dans l'adaptation face au monde qui les entoure, qui, très souvent, ne leur est pas adapté.

Les Sourds s'opposent donc aux entendants principalement à travers la langue des signes, mais pas seulement. En effet, dans la vie de tous les jours, les personnes sourdes reçoivent les informations sur le monde qui les entoure d'une manière différente de celle des entendants. Elles ont donc logiquement d'autres représentations et interprétations du monde : « Les sourds signants, en raison de la spécificité des codes linguistiques de la langue des signes, développent d'autres façons de penser. » [Joris, 2012, p.19]. Souvent, les sourds fréquentent d'autres lieux : foyers pour sourds, écoles de sourds, centres de divertissements ou centre sportifs réservés aux personnes sourdes. Ils évoluent ainsi à travers d'autres types d'activités et s'expriment par d'autres moyens: « La langue des signes permet également d'autres modes d'expression, qui peuvent même donner lieu à des créations artistiques (poésie, théâtre, etc.) » [Joris, 2012, p.19]. Les personnes sourdes développent donc d'autres sens qui remplacent celui qui leur fait défaut.

Si il est évident que la construction identitaire de la personne sourde se fait, d'une manière globale, à travers la relation sourd-entendant, il ne faut pas en oublier les autres distinctions sous-jacentes qui existent : « La construction identitaire des sourds peut passer par le rejet de l'autre : entendant, malentendant ou sourd oraliste, et un repli communautaire entre sourds signants 'purs' et Sourds. » [Joris, 2012, p.24]. En effet, il existe plusieurs sous-groupes chez les sourds et

malentendants et il ne faut pas les considérer comme vivant les mêmes expériences ou étant parfaitement semblables : les malentendants et sourds signants ont évidemment des expériences de vie et des parcours distincts. De fait, les référents culturels de ces différents groupes ne sont donc pas les mêmes, tout comme leur rapport au monde entendant. Par conséquent, ces personnes construisent leur identité personnelle de façon différente les unes des autres, en étant plus ou moins axée sur la culture et le monde des sourds.

I.4. L'identité sourde – Handicap ou culture ?

Daphnée Poirier, dans son article « *La surdit  entre culture, identit  et alt rit * » [2005], fait la distinction entre deux approches de la surdit  : l'approche biom dicale et l'approche culturaliste. La premi re approche se base sur le handicap et les limitations fonctionnelles de l'individu, sur son dysfonctionnement physiologique et son inadaptation au milieu entendant. Cette fa on d'aborder la surdit  est proche du « principe d'int gration   la majorit  entendant, ainsi qu'  l'id ologie de normalisation qui favorise l'insertion sociale des personnes diminu es physiquement. » [Poirier, 2005, p.60]. Cette approche consid re donc la langue des signes non pas comme une langue, mais comme un moyen de surmonter leur d ficit.

Selon Higgins [1980], la d finition biom dicale de la surdit  est loin d' tre suffisante pour comprendre la communaut  et la culture sourde :

« Il y a beaucoup de personnes qui sont profond ment malentendantes, qui ne sont pas socialement sourdes, qui ne sont pas membres de la communaut  sourde. Inversement, il y a beaucoup de personnes socialement sourdes, des membres de la communaut  sourde, qui ne sont pas profond ment malentendants. [...] Par cons quent, les crit res d'audiologie ne fournissent qu'un d but incomplet   la compr hension des outsiders dans un monde entendant. » [Higgins, 1980, p.32]⁶

Comme le souligne l'auteur, alors que certaines personnes sont sourdes d'un point de vue m dical, il arrive que ceux-ci ne fassent pas partie de la communaut  sourde. En effet, certains sourds choisissent l'oralisation et l'insertion dans le milieu entendant. Eux-m mes ne se d finissent alors pas comme sourds de culture et ne sont pas reconnus comme tels par la communaut  sourde. Dans la pratique, ces personnes se rendent rarement au foyer des sourds, ont une bonne ma trise de la langue fran aise et s'entourent essentiellement de personnes entendantes – coll gues de travail,  poux/ pouse entendant(e), amis.

Les approches culturalistes, elles, « abordent les communaut s de personnes sourdes d'un point de vue culturel et (le cas  ch ant) ethnique. Loin d'attribuer aux personnes sourdes une identit  n gative fond e sur la d ficiance physiologique et l'inad quation sociale, elles les d finissent en

⁶ Traduction personnelle

fonction d'une culture, d'une langue et d'une histoire. » [Poirier, 2005, p.60]. Alors que la définition médicale rend compte d'une approche individualiste de la surdit , la d finition culturelle est ax e sur les caract ristiques collectives du ph nom ne. Ces approches culturalistes sont donc consid r es comme « positives » par Poirier [2005] : elles mettent l'accent sur l'appartenance   une culture et   une communaut  de sourds ayant des revendications culturelles particuli res. Les personnes sourdes se revendiquant comme faisant partie de cette communaut  ressentent une certaine fiert  vis- -vis de leur culture et de leur langue, dont elles d fendent le statut. G n ralement, ces personnes se rendent fr quemment au foyer des sourds et s'entourent essentiellement de personnes sourdes. Celles-ci d noncent la non-adaptation de la soci t  aux personnes sourdes :   leur yeux, c'est parce que les adaptations ne sont pas r alis es que les personnes sourdes restent en situation de handicap.

M me si ces deux optiques sont, de prime abord, tr s diff rentes, elles mettent en avant le m me  l ment : la sp cificit  de la personne sourde, sa diff rence, que celle-ci soit physique ou sociale. Pour Daphn  Poirier [2005], ces deux optiques sont primordiales dans la construction identitaire chez les personnes sourdes :

« L'identit  de la personne sourde se construit sur le mode de l'ambivalence puisque deux p les cohabitent : d'un c t  la culture, de l'autre la d ficiance et le handicap. [...] Presque toutes les personnes interview es dans le cadre de cette recherche, Sourds ou oralistes, ressentent la tension entre leur culture et leur stigmate comme une caract ristique fondamentale de leur identit  et une dimension centrale de leurs relations sociales. » [Poirier, 2005, p.60]

Pour comprendre quel est l'impact et la place de chacune de ces deux dimensions dans la construction identitaire chez la personne sourde, il est n cessaire de s'en rapporter   leurs t moignages. Il sera int ressant d'illustrer ces deux optiques en comparant les ressentis qu'ont ces personnes sur leur propre v cu et sur celui de la communaut  sourde.

Entre ces deux d finitions de la surdit , nous trouvons une interpr tation sociale du handicap : « Le handicap est consid r  comme un produit social, comme le r sultat de l'inad quation de la soci t  aux sp cificit s de ses membres. L'origine du handicap est donc externe   l'individu. » [Rochat, 2008, p.4] Cette repr sentation de la surdit  se distingue des deux conceptions d crites ci-dessus. En effet, ici, on ne parle plus de « personne handicap e », mais plut t de « situation/soci t  handicapante » : c'est le manque d'adaptation de la soci t  aux personnes parlant la langue des signes qui rend les personnes sourdes handicap es. Pour mieux comprendre cette optique, il suffit de renverser la situation v cue par les personnes sourdes dans leur vie quotidienne :

« Tout entendant, ne ma trisant pas la langue des signes, se retrouvant seul au milieu de sourds signants confirmera que, dans cette situation, le handicap change de camp. L  o  les sourds s'expriment et se comprennent parfaitement en langue des signes, l'entendant, perdu, se retrouve en situation de handicap. Le mode de communication ne lui est pas adapt  et,   cause

de son manque de maîtrise du langage (gestuel), l'entendant se voit handicapé.» [Fontaine, 2015, p.19]

Cet exemple renversé permet de mieux comprendre l'interprétation sociale du handicap. Nous verrons par la suite que les personnes se disant appartenir au monde des sourds mettent constamment cet élément en avant dans leur lutte pour leurs droits – adaptation des programmes télévisés, reconnaissance de la langue des signes, adaptations des services hospitaliers, policiers et autres, et cetera.

I.5. Dans les yeux des entendants – Le stigmatisme et la déviance

L'identité personnelle se construit en rapport avec le regard que les autres portent sur nous, leurs jugements et leurs comportements envers nous : « Selon l'axe relationnel, l'identité de l'acteur se construit face à une définition de soi venue de l'extérieur. » [Haissat, 2006, p.1] Les stéréotypes existant sur la surdit  ont un impact important dans la construction de l'identité chez la personne sourde. D s sa naissance, cette derni re est en balance permanente entre le monde des entendants et le monde des sourds. D'une part, choisir l'oralisation demande un effort d'adaptation constant aux autres, mais, d'autre part, il est difficile de se replier totalement dans la communaut  sourde : le monde qui les entoure doit n cessairement  tre confront  dans la vie quotidienne – se rendre au supermarch ,   la banque ou encore pour trouver un travail. De plus, la famille du sourd est, dans la grande majorit  des cas, entendante, ainsi que le seront peut- tre ses enfants. Quoi qu'il en soit, les personnes sourdes se voient donc dans la n cessit  de faire face au monde entendant et donc au regard que celui-ci porte sur la surdit .

- Le regard de l'entendant

Pour mieux comprendre comment se construit le regard qu'ont les entendants sur les personnes sourdes, il est n cessaire de prendre tout d'abord en compte deux  l ments. D'une part, il faut souligner l'invisibilit  de la surdit  : « En comparaison   une amputation du bras ou une d figuration faciale, la surdit  est beaucoup moins apparente. Les personnes sourdes paraissent 'normales'. [...] Pour reprendre les termes de Goffman, ils sont « discr ditables » et ne sont pas encore discr dit s. » [Higgins, 1980, p.126]⁷ Nous verrons plus tard que cette invisibilit  de la surdit  m ne   de nombreuses incompr hensions en termes de communication entre sourds et entendants. D'autre part, il faut  galement souligner la faible visibilit  du monde des sourds et de sa culture. En effet, peu de personnes entendants ont d j  eu   communiquer avec une personne sourde et moins encore sont conscientes de l'existence de la culture sourde.

De cet  cart entre monde entendant et monde des sourds d coulent un manque de connaissance de l'autre et bon nombre d'aprioris. En effet, du point de vue des entendants, « La surdit  renvoie  

⁷ Traduction personnelle

une ou à des incapacités que l'institution de la réadaptation cherche à compenser ce qui est perçu comme un manque. » [Gaucher, 2005, p.151] La majorité des personnes entendant considèrent la surdit   comme un handicap, un d  ficit. Pour r  pondre    l'id  ologie de normalisation et en vue d'une insertion au sein la soci  t  , ce handicap doit    tout prix   tre combl   au maximum, cela gr  ce aux avanc  es technologiques et    l'apprentissage du fran  ais et de la lecture labiale. L'interpr  tation culturelle de la surdit   est donc absente du discours que tiennent les entendants.

- Imaginaire d'homog  n  t  

Dans les repr  sentations des entendants, « 'les personnes handicap  es' sont appr  hend  es comme un tout, elles poss  deraient les m  mes caract  ristiques : pareilles entre elles et radicalement diff  rentes des autres, les valides ou les entendants. » [Joris, 2012, p.8]. La communaut   sourde est donc vue comme un groupe totalement homog  ne et d  viant. Pour caract  riser cela, Higgins [1980] reprend la notion de "master status":

« Ceux qui cr  ent et contr  lent le monde social plus large traitent souvent le 'd  faut' de l'outsider comme un 'master status' [D'apr  s Hughes, 1945]. [...] Les caract  ristiques individuelles sont n  glig  es, tandis que le 'd  faut' est amplifi  . [...] Non seulement le monde social ext  rieur met l'accent sur le 'd  faut' de l'outsider, mais il traite   galement ceux qui ont cette m  me 'd  faillance' comme si ils   taient les m  mes. » [Higgins, 1980, p.131]⁸

Du point de vue des entendants, donc, la surdit   serait le « master status » des personnes sourdes : cette caract  ristique qui les d  finit totalement, qui fait d'eux des *outsiders*, en oubliant leurs caract  ristiques personnelles et qu'ils leur sont finalement semblables. A l'inverse, explique Higgins [1980], les personnes sourdes ressentent tr  s peu de diff  rences entre elles et les entendants, mis-  part leur surdit  .

Becker, dans son ouvrage « *Outsiders. Etudes de sociologie de la d  viance* » [1985], s'oppose    cette imaginaire d'homog  n  t   en rappelant que la d  viance est cr  e par la soci  t  . Il soutient alors que la d  viance ne s'explique pas par ce que l'on trouve chez des d  viants, comme une pathologie ou un trait de caract  re, mais plut  t par la norme : « Qu'y a-t-il donc de commun    tous ceux qui sont rang  s sous l'  tiquette de d  viant ? Ils partagent au moins cette qualification, ainsi que l'exp  rience d'  tre   tiquet  s comme   trangers au groupe. » [Becker, 1985, p.33] Becker explique ensuite que la qualit   de 'd  viant' provient d'un processus d'  tiquetage r  alis   par la collectivit   – les entendants – : « Le caract  re d  viant ou non d'un acte d  pend donc de la mani  re dont les autres r  agissent. » [Becker, 1985, p.35] D  s lors, l'accusation de d  viance peut   tre pr  sente dans certaines situations et pas dans d'autres : un enfant sourd ne ressentira pas – ou moins – cette   tiquette lorsqu'il est en

⁸ Traduction personnelle

milieu sourd – école adaptée – que lorsqu’il est en milieu entendant – milieu familial ou école classique.

- Le sourd et ses stigmates

Pour comprendre d’où provient cette accusation de déviance donc Becker parle, nous reprenons la notion de « stigmatisation » de Goffman [1975]. Dans son ouvrage « *Stigmates, les usages sociaux des handicaps* », ce dernier définit le stigmate comme étant un « Attribut qui discrédite profondément » [1975, p.13]. Les personnes portant ce type d’attributs se voient donc empêchées d’intégrer pleinement la société puisqu’elles sont stigmatisées comme déviantes. Selon Ervin Goffman [1975], les stigmates pourraient être de trois sortes : les monstruosité du corps, les tares du caractère et les stigmates tribaux. Dans le cas des personnes sourdes, comme cela a déjà été dit, il est évident que le stigmate n’est pas directement remarquable par les entendants et donc que la stigmatisation peut ne pas avoir lieu à première vue. Pour parler de ce type de personnes, Goffman [1975] utilise l’adjectif « discréditable ». En effet, une personne sourde peut ne pas être discréditée à première vue étant donné l’invisibilité de son handicap. Cependant, celle-ci reste potentiellement discréditable : à tout moment, une personne entendant peut se rendre compte de la surdité de son interlocuteur.

Dans sa description de la stigmatisation, Goffman [1975] insiste sur la dimension relationnelle de ce phénomène. En effet, le stigmate est pointé par ceux que l’auteur appelle « les normaux » – c’est-à-dire les individus ne portant pas de stigmate – lorsqu’ils font face à une personne possédant un attribut ne correspondant pas à leurs attentes, c’est-à-dire la norme. En ce qui concerne les personnes sourdes, comme cela a déjà été souligné, cette identification est délicate étant donné l’invisibilité de leur stigmate. En effet, comme le souligne Goffman [1975], celui-ci ne peut être perçu par « les normaux » – les entendants – qu’au sein de situations sociales qui mettent les différents acteurs en présence : conversation entre plusieurs personnes sourdes dans la rue, début d’une discussion avec une personne sourde, et cetera. C’est donc lors de ces contacts, appelés « mixtes » – entre un individu porteur de stigmate et un individu normal – par Goffman [1975], que les personnes sourdes peuvent passer du statut de « discréditables » à « discréditées ».

La langue des signes constitue le stigmate principal chez les personnes sourdes : c’est ce qui les rend visibles et déviantes aux yeux des entendants. Il arrive cependant que la langue des signes ne soit pas un très bon indicateur de la surdité : certaines personnes entendantes, ayant souvent un ou plusieurs proches sourds, parlent la langue des signes. [Higgins, 1980] Celles-ci peuvent donc être porteuses d’un stigmate qui peut amener les entendants à porter un jugement erroné sur leur sort. Nous verrons par la suite que d’autres stigmates de la surdité existent, tel que les prothèses auditives, par exemple. Celles-ci ne sont cependant pas systématiquement présentes sur la personne sourde : certains sourds refusent ou ne sont pas aptes à porter ces appareils. De plus, les améliorations technologiques permettent aujourd’hui de réduire la visibilité de ces prothèses auditives. En effet, ceux-ci sont

remplacés par l'implant cochléaire, dispositif en partie interne à l'oreille de la personne sourde et donc beaucoup moins visible.

- La relation entre stigmatisés et normaux

Etant donné la position d' « outsider » [Becker, 1985] que lui ont assigné les entendants, la relation entre les personnes sourdes et ces derniers est complexe. En effet, comme cela a déjà été dit, ces « contacts mixtes » sont à l'origine des processus de stigmatisation :

« C'est lorsque les normaux et les stigmatisés viennent à se trouver matériellement en présence les uns des autres, et surtout s'ils s'efforcent de soutenir conjointement une conversation, qu'à lieu l'une des scènes primitives de la sociologie ; car c'est bien souvent à ce moment-là que les deux parties se voient contraintes d'affronter directement les causes et les effets du stigmaté. »
[Goffman, 1975, p.25]

Comme l'explique l'auteur, le stigmatisé, en se lançant dans ce type de contacts, ne sait pas prédire la manière avec laquelle les normaux vont s'adresser à lui et quelle attitude ceux-ci vont adopter en sa présence. Cela est dû au fait que les stigmatisés peuvent toujours être traités – positivement ou négativement – en fonction de leur stigmaté, ce sur quoi ils n'ont aucun pouvoir d'action. De là découle la sensation, pour les personnes sourdes, que ces situations de contacts mixtes produisent des « interactions flottantes et angoissées » [Goffman, 1975, p.30] et donc de ne jamais savoir quelle est la pensée réelle de leur interlocuteur.

- Entre l'entendant et le sourd : L'« Initié »

Pour comprendre ce que l'identité sourde englobe, il est essentiel de passer par la notion d'« Initié » d'Ervin Goffman [1975]. Dans son ouvrage « *Stigmates, les usages sociaux des handicaps* » [1975], ce dernier définit deux groupes d'individus : les normaux et les stigmatisés. Au sein des normaux, l'auteur distingue deux types de personnes : les initiés et les non-initiés. Goffman définit les initiés comme des « normaux qui, du fait de leur situation particulière, pénètrent et comprennent intimement la vie secrète des stigmatisés, et se voient ainsi accorder une certaine admission, une sorte de participation honoraire au clan. » [1975, p.41] Selon l'auteur, ces initiés peuvent être liés aux stigmatisés de plusieurs façons : soit ce sont des personnes travaillant dans des établissements répondant aux besoins des stigmatisés, soit ces initiés sont liés socialement aux personnes stigmatisées.

L'inclusion de ces personnes au sein de la communauté de stigmatisés n'est pas toujours automatique et l'acceptation d'un entendant au sein de leur clan peut prendre un certain temps et nécessiter certaines épreuves. La relation des stigmatisés à ces initiés est, selon Goffman, plus aisée : « L'initié est un marginal devant qui l'individu diminué n'a ni à rougir ni à se contrôler, car il sait qu'en dépit de sa déficience il est perçu comme quelqu'un d'ordinaire. » [1975, p.41] En effet, selon

l'auteur, l'initié, en vivant dans le monde du stigmatisé, comprend sa situation et prend une partie du discrédit sur ses épaules. [Goffman, 1975] En effet, les personnes stigmatisées sont généralement considérées comme « normales » par ces initiés.

A cette description répondent plutôt bien les personnes entendantes parlant la langue des signes. En effet, celles-ci occupent une position particulière entre le monde des sourds et les entendants : elles sont souvent considérées comme une passerelle entre les deux mondes. Comme cela a été dit précédemment, l'entendant parlant la langue des signes connaît le monde des sourds et il arrive que celui-ci, portant une partie du discrédit dont sont victimes les sourds, se positionne comme défenseur de leurs droits. Cela étant dit, il semble donc évident que la perception que ces initiés ont des sourds et de la surdité est importante et peut avoir une certaine influence dans la construction identitaire de ces derniers.

Dans la suite de ce mémoire, nous essayerons de comprendre quel discours ces initiés tiennent sur leur attachement au monde des sourds et sur ce « partage du discrédit ». Il sera également utile de comprendre par quels mécanismes ces initiés sont acceptés au sein de la communauté sourde, en regardant de plus près quels sont leurs liens avec cette dernière. Enfin, nous essayerons de comprendre quelle position ceux-ci pensent occuper entre les deux mondes. C'est dans cette optique qu'ont été rencontrées plusieurs personnes entendantes ayant un proche sourd – parent, enfant, conjoint, frère ou sœur. En effet, ces personnes peuvent témoigner à la fois de leur propre vécu, mais également de celui de leur proche sourd. Ces personnes parlent nécessairement toutes la langue des signes, certaines mieux que d'autres. Cependant, cet apprentissage est le symbole de leur investissement dans le monde des sourds. Leur témoignage est donc essentiel aux questions posées dans ce mémoire.

I.6. Conclusion

En conclusion, la construction de l'identité chez la personne sourde est un processus rassemblant plusieurs interprétations de la surdité : médicale, sociale et culturelle. Ces différentes interprétations se retrouvent au sein de plusieurs dynamiques et processus sociaux mettant en contact les sourds aux entendants : recherches et avancées technologiques en termes d'appareils auditifs, stigmatisation des sourds par les entendants, lutte de la communauté sourde pour leur droits et revendication d'une culture propre. C'est en oscillant entre chacune de ces dynamiques que l'individu sourd construit son identité, tout au long de sa vie. L'importance de l'une ou l'autre de ces interprétations varie en fonction de chaque individu, de ses expériences de vie, ses rencontres, son entourage et autres. Si, pour certains sourds, la perception de leur surdité n'est qu'un handicap qu'ils cherchent à minimiser afin de s'intégrer au maximum au monde entendant, pour d'autres, elle est une fierté se trouvant cœur de leur identité culturelle, qu'ils s'efforcent de mettre en avant. Qu'elle soit camouflée ou mise en avant, la surdité reste centrale dans l'identité de l'individu et imprègne tout son parcours de vie. Dès lors, l'imaginaire d'homogénéité que peut engendrer la notion d'identité doit être

démenti. En effet, après ces propos théoriques, il semble évident que deux personnes sourdes ne se définissent pas de la même façon, malgré leur appartenance à une communauté sourde. L'identité sourde est une notion pouvant donc recouvrir différentes réalités. C'est cette hypothèse que nous allons essayer d'illustrer et de défendre dans la suite de ce mémoire, grâce à l'analyse du matériau empirique.

II. Méthodologie de terrain

Pour répondre aux questions de départ posées précédemment, différentes théories ont été mobilisées et le matériel empirique récolté. En premier lieu, la méthodologie générale mise en place dans ce mémoire sera explicitée. Ensuite, les différents types de publics ayant fourni le matériau empirique – entretiens semi-directifs – seront présentés. Dans un troisième temps, le contenu des guides d'entretien sera également décrit en fonction de ces différents types de publics. Ensuite, les difficultés rencontrées lors des entretiens avec les personnes sourdes ainsi que les adaptations de méthodologies qui ont été mises en place seront exposées. Enfin, nous présenterons les limites à la méthodologie utilisée tout au long de ce mémoire.

II.1. Méthodologie générale

La méthodologie utilisée dans ce mémoire est assez particulière, étant donné la chronologie de récolte des entretiens et la façon avec laquelle certains d'entre eux ont été menés. En effet, les premiers entretiens que nous allons utiliser ont été réalisés plusieurs années avant l'écriture de ces lignes, le premier d'entre eux remontant au mois de mars de l'année 2011. Ce premier matériau empirique a donc évidemment servi de piste exploratoire à la réalisation de ce mémoire. Des recherches théoriques ont également été réalisées lors de l'écriture d'un premier travail sur le sujet. Par la suite – durant les années 2014 et 2015 – d'autres entretiens ont été réalisés dans le cadre d'une étude sur la prise en charge des personnes sourdes en milieu hospitalier liégeois. Lors de ces rencontres, la thématique abordée dans ce mémoire a évidemment été discutée. En effet, sur base de recherches théoriques les ayant précédés, ces entretiens ont été menés de façon plus pointue et apportent des informations assez riches sur le vécu des informateurs. Nous pouvons donc avancer que les recherches théoriques ainsi que la récolte du matériau empirique ont été menées de façon parallèle. De cette manière, un enrichissement mutuel pouvait avoir lieu : les premières lectures théoriques ont été dirigées en fonction des éléments émergeant des premiers entretiens. Ce fonctionnement a permis une exploration du sujet menant à l'obtention d'un matériau assez riche et cohérent.

Le matériau empirique qui sera utilisé dans ce mémoire est constitué d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure. Ceux-ci ont été réalisés généralement au domicile de la personne interviewée ou sur son lieu de travail, ce qui fournissait de très bonnes conditions aux entrevues. En effet, de manière générale, les personnes rencontrées trouvaient un lieu adapté, calme, où elles n'étaient pas dérangées de manière incessante. Les entretiens ont tous été

enregistrés, sur l'accord des informateurs. Il est arrivé à plusieurs reprises que les entretiens durent plus longtemps que l'heure prévue, pouvant même aller jusqu'au double. Dans ces cas, les personnes n'étaient pas pressées par le temps et n'hésitaient pas à prendre une pause. En ce qui concerne la qualité des entretiens, ils se sont, de manière générale, très bien déroulés. En effet, les thématiques prévues sur les guides d'entretien ont été abordées sans aucun souci par les informateurs et, la plupart du temps, ceux-ci semblaient être à l'aise face à toutes les questions posées par l'enquêteur.

Pour des raisons d'anonymat, nous donnerons des prénoms fictifs aux informateurs dans la suite du document et leurs noms ne seront en aucun cas cités. Il en ira de même pour les personnes proches des personnes rencontrées – prénoms d'un parent ou d'un proche, d'un collègue, et cetera. Les informations permettant l'identification des informateurs ne seront pas communiquées, comme, par exemple, le lieu de travail ou l'appartenance à une association. Il sera nécessaire de garder les fonctions professionnelles des informateurs non-modifiées, afin de permettre au lecteur de connaître le parcours de chacun. Pour des raisons de discrétion, l'âge des personnes rencontrées sera communiqué uniquement en dizaines d'années. Ces mesures de précaution ont été estimées nécessaires suite à la demande explicite de quelques informateurs, s'estimant trop identifiables.

II.2. Types de publics

Les différentes personnes rencontrées peuvent être classés en trois catégories : les personnes sourdes, les personnes entendantes ne parlant pas la langue des signes et les personnes entendantes parlant la langue des signes. Ces trois catégories de personnes permettent d'éclairer les différents éléments de théorie présentés précédemment. Premièrement, le témoignage des personnes sourdes sur leur parcours de vie et leur relation au monde sourd ainsi qu'au monde entendant est évidemment central dans ce mémoire. Ensuite, les entretiens avec les personnes entendantes ne connaissant pas la langue des signes permettent d'éclairer la perception de la surdité par la communauté entendant. Finalement, en rencontrant des personnes entendantes parlant la langue des signes, nous avons posé l'hypothèse que celles-ci nous éclaireraient principalement sur la notion d' « Initié » décrite ci-dessus. Aussi, ces informateurs étant souvent proches des deux mondes, leur témoignage est essentiel. Afin d'obtenir une meilleure représentation mentale de chaque catégorie d'informateurs, ces derniers vont être présentés brièvement.

Dans le groupe des personnes sourdes, trois informateurs ont été rencontrés. Le premier entretien a été mené avec Michel, homme d'une cinquantaine d'années travaillant dans les assurances. Michel, né de parents entendants, est aujourd'hui divorcé d'une dame entendant avec qui il a eu deux enfants, également entendants. Nous avons également rencontré Xavier. Cet homme d'une vingtaine d'années est né sourd, tout comme sa sœur, le reste de leur famille étant entendant. Marié à une femme entendant et père de famille depuis peu, il travaille dans une entreprise de parcs et jardins. Le

troisième entretien a été mené avec Marc, un homme d'une soixantaine d'année, devenu sourd tardivement et actuellement retraité.

En ce qui concerne le groupe des informateurs entendants ne parlant pas la langue des signes, nous trouvons principalement des personnes travaillant en milieu hospitalier. En effet, comme cela a été souligné précédemment, ces entretiens ont été menés entre janvier et mars 2015, dans le cadre d'une étude sur la prise en charge des personnes sourdes en milieu hospitalier liégeois. La première informatrice rencontrée s'appelle Anne. Agée d'une trentaine d'années, elle travaille au service d'accueil d'un hôpital liégeois. La seconde informatrice se prénomme Flore. Cette dernière est une femme d'une vingtaine d'années, toujours aux études en vue de devenir sage-femme. En troisième lieu, nous avons rencontré Jil, une femme d'une quarantaine d'années, travaillant depuis plus ou moins vingt ans comme infirmière. Nous avons également rencontré Claire, jeune infirmière d'une vingtaine d'années. Enfin, la cinquième et dernière informatrice rencontrée s'appelle Martine, sage-femme de formation. Actuellement, cette femme d'une quarantaine d'années est chef du service néo-natal d'un hôpital liégeois. Ces informatrices n'ont pas de personnes sourdes dans leur entourage proche, cependant, elles ont toutes été en contact avec des patients sourds dans le cadre de leur travail. Il est à noter que ces personnes ne travaillent pas dans les mêmes hôpitaux et ne se connaissent donc pas.

Finalement, dans le groupe des personnes entendants parlant la langue des signes, nous retrouvons huit informateurs. La première personne rencontrée est Véronique, une mère de famille d'une quarantaine d'années mariée à un homme sourd. Cette personne parle la langue des signes depuis son plus jeune âge, ses deux parents étant également sourds. La deuxième personne rencontrée s'appelle Hélène, une dame d'une cinquantaine d'années, interprète en langue des signes. Ses deux parents étaient sourds, tout comme son frère et sa sœur. Le troisième entretien que nous utiliserons dans ce travail a été mené avec Bernard, jeune homme d'une vingtaine d'années travaillant comme éducateur spécialisé. Son père est le seul sourd dans sa famille. Notre quatrième informatrice s'appelle Marine, épouse d'un de nos informateurs sourds, Xavier. Cette dame ne connaissait que très peu le monde des sourds avant sa rencontre avec son mari. Un entretien a aussi été mené avec Héloïse, une infirmière d'une vingtaine d'années. Héloïse, vivant dans une famille d'entendants, s'est décidée à apprendre la langue des signes suite à un contact avec des personnes sourdes lors de ses études. Un sixième entretien a également été mené avec Françoise, une dame d'une soixantaine d'années, infirmière retraitée. Cette dame, ayant eu trois enfants, dont un malentendant et un sourd, a appris la langue des signes lorsque ceux-ci étaient jeunes et l'utilise toujours actuellement. La septième personne rencontrée s'appelle Dominique et est institutrice dans une école pour enfants sourds. Cette dame d'une quarantaine d'années vit dans une famille d'entendants. Elle a commencé à apprendre la langue des signes lorsqu'elle a été engagée dans ce même établissement scolaire. Enfin, Béatrice, une directrice d'école pour enfants sourds, a également été rencontrée dans le courant de l'année 2015.

Née dans une famille entendante, elle s'est intéressée au monde des sourds suite à plusieurs rencontres lors d'un voyage.

En annexe, le lecteur trouvera le tableau reprenant l'ensemble des personnes rencontrées, par catégorie d'appartenance. Dans ce tableau se trouveront les informations permettant de resituer facilement chacun des informateurs : le prénom fictif qui leur a été donné, leur âge et fonction, leur premier contact avec la surdité ainsi que le lieu et la date de l'entretien. Il est à noter que la totalité des entrevues se sont déroulées en province liégeoise, à l'exception de deux d'entre elles s'étant déroulées dans le nord de la province luxembourgeoise. Comme nous l'avons vu, les entretiens ont principalement été réalisés durant les années 2014 et 2015, à l'exception de quelques-uns, réalisés plus tôt. En effet, l'entretien avec Véronique s'est déroulé en mars 2011 et celui avec Hélène en septembre 2013. Même si ces témoignages ont été réalisés bien avant les autres, ils restent très pertinents par rapport aux questions posées dans ce mémoire, ce pourquoi nous les conservons.

Etant donné la diversité des publics, il est évident que ces derniers apportent des témoignages assez différents, parfois même complètement opposés. Cependant, les thématiques abordées avec les différents publics ont toujours été les mêmes. Les différents angles d'approche des informateurs permettent donc une meilleure analyse du matériau. Evidemment, il serait intéressant et certainement complémentaire de rencontrer d'autres types d'informateurs, comme des personnes sourdes plus âgées, par exemple. Cependant, les entretiens réalisés apportent déjà des informations qui semblent assez complètes. En effet, au terme des derniers entretiens, un sentiment de saturation était présent : les sujets abordés de manière spontanée par les informateurs sont souvent semblables et dans chacun des publics, les témoignages apportent de manière générale des éléments et points de vue similaires, tout en se complétant.

II.3. Contenus par public – construction des grilles d'entretien

En ce qui concerne les entretiens avec les personnes sourdes⁹, il leur était premièrement demandé de faire part de leur parcours de vie : vie familiale, parcours scolaire et professionnel. Pour pouvoir illustrer leurs propos, nous leur demandions également de faire part des difficultés dues à leur surdité dans leur vie quotidienne, que celles-ci soit sociales ou pratiques. Le but principal de l'entretien était évidemment de cerner les relations qu'elles avaient eu avec le monde entendant et le monde des sourds, en partant de leur enfance jusqu'au moment de l'entretien. Dans cette partie, il leur était également demandé d'illustrer leurs propos grâce à leur ressenti quant à des événements importants à leurs yeux. Les personnes faisaient également part des regrets qu'elles pouvaient avoir quant au déroulement de certaines étapes de leur vie – scolarité difficile, solitude au sein d'une famille entendante, et cetera. Enfin, si cela n'était déjà pas apparu au cours de l'entretien, il leur était demandé

⁹ Grille d'entretien en annexe n°2

de se positionner quant aux améliorations technologiques de ces dernières années visant à réduire le déficit auditif des personnes sourdes.

Comme cela a déjà été expliqué, les rencontres avec les personnes entendantes ne parlant pas la langue des signes proviennent essentiellement de personnes travaillant en milieu hospitalier. L'objectif premier de ces entretiens était de récolter les témoignages de différents professionnels du milieu sur le déroulement d'une rencontre avec un patient sourd. Le but était de comprendre comment la personne sourde était prise en charge et si des dispositifs étaient mis en place afin d'assurer une communication aisée. Il est donc évident que le guide d'entretien¹⁰ utilisé lors de ces rencontres comporte beaucoup de questions peu utiles à ce travail. Cependant, à travers leurs dires, il est évidemment possible de cerner leur perception de la surdité et du monde des sourds : nous partons du principe que l'informateur, en parlant d'autrui, dit quelque chose sur lui-même et sur sa vision des choses. En effet, celle-ci se manifeste inévitablement à travers le langage utilisé par ces personnes ainsi que par leur façon d'aborder les problèmes vécus. Evidemment, seuls les témoignages des personnes n'ayant aucun lien avec le monde des sourds seront conservés et analysés dans cette section.

Finalement, les entretiens menés avec des personnes entendantes parlant la langue des signes¹¹ avaient pour but de cerner la relation de celles-ci au monde des sourds. Il leur était tout d'abord demandé de faire part de leur parcours de vie, en y reprenant leur premier contact avec le monde des sourds. Le but était de comprendre pour quelles raisons et dans quelles circonstances ces personnes avaient décidé d'apprendre la langue des signes. Ensuite, nous nous intéressions au type de relations que celles-ci avaient entretenu, tout au long de leur parcours de vie jusqu'à la date de l'interview, avec des personnes sourdes – lien familiaux, professionnels, amicaux, et cetera. Enfin, un des objectifs était également de cerner, via leurs témoignages, leur perception de la surdité ainsi que leur position quant à une définition médicale ou culturelle de celle-ci. Comme cela a déjà été dit précédemment, nous avons posé l'hypothèse que ces entretiens permettraient de rendre compte de la notion d' « initié » d'Ervin Goffman [1975].

Ces descriptions de guides d'entretien sont évidemment très générales, ceux-ci ayant été modifiés au fur et à mesure des éléments récoltés. En effet, les premiers entretiens menés avaient une portée assez générale, voire exploratoire. Par la suite, les sujets abordés se précisaient en fonction des éléments récoltés précédemment. Les recherches théoriques ont également permis d'adapter les guides d'entretien en fonction des thématiques à approfondir. Enfin, étant donné la diversité des informateurs présents dans chaque groupe, les entretiens ne se déroulaient évidemment pas de la même façon. En effet, entre une directrice d'une école pour sourds et une maman d'enfant sourd, il est évident que des modifications devaient être opérées. Certaines questions étaient donc supprimées et d'autres rajoutées. Ce dernier commentaire s'applique plus précisément au groupe des informateurs entendantes parlant la

¹⁰ Grille d'entretien en annexe n°3

¹¹ Grille d'entretien en annexe n°3

langue des signes, dans lequel nous trouvons de grandes différences entre les personnes rencontrées. En conclusion, ces descriptions de guides d'entretien¹² sont donc à prendre avec précaution.

II.4. Entretiens avec les personnes sourdes – Adaptations méthodologiques

Lors de l'organisation d'entretiens avec des personnes sourdes, il est évident que plusieurs difficultés peuvent être rencontrées. Cependant, celles-ci ne sont que de modestes obstacles qui demandent uniquement une légère adaptation de la méthodologie utilisée. La première difficulté rencontrée est celle de trouver de potentiels informateurs. En effet, n'ayant pas de personnes sourdes dans notre entourage, il faut tout d'abord contacter une personne relais. Cette dernière peut être le directeur d'une association ou d'un service d'aide pour personnes sourdes. Elles peuvent également se trouver dans notre entourage. En effet, il est également possible de trouver ces potentiels répondants grâce au bouche-à-oreille : en en parlant autour de soi, nous pouvons aisément rentrer en contact avec l'amie d'une connaissance, ou autre. Dans notre cas, c'est via ce deuxième type de relais que nous sommes rentrés en contact avec les personnes rencontrées.

La deuxième difficulté qui pourrait être rencontrée est celle du premier contact avec la personne sourde. En effet, pour le confort de celle-ci et afin de lui faire parvenir les informations de façon claire, il nous semblait nécessaire de communiquer par écrit. Il est évident que ces personnes ne peuvent être contactées de la même façon que les entendants l'ont été, c'est-à-dire principalement par voie téléphonique. Dans un premier temps, nos personnes relais contactaient elles-mêmes les personnes sourdes en leur expliquant brièvement les raisons pour lesquelles nous voulions entrer en contact avec elles. Dans un deuxième temps, après avoir reçu l'accord de ces dernières, nous rentrions en contact, selon leur souhait, directement avec le potentiel informateur ou avec l'un de ses proches. En effet, une personne sourde a souhaité être contactée personnellement via Facebook, une autre via mail et la dernière via son fils, qui est entendant. Les premiers contacts se sont toujours bien déroulés et les informateurs étaient bien informés des modalités de l'entretien ainsi que du type de questions qui leur seraient posées.

Troisièmement, se pose la question de l'adaptation de la méthode d'entretien. Il est évident que la méthodologie a été adaptée au cas par cas, en fonction des désirs des informateurs. En effet, il leur était demandé, lors de la prise de rendez-vous, s'ils souhaitaient obtenir la présence d'un interprète au cours de la rencontre. Les deux premiers entretiens ont été réalisés dans le cadre de la recherche doctorale menée par Sébastien Fontaine, intitulée « *Enquêter auprès des sourds. Implications éthiques, méthodologiques et statistiques de l'adaptation d'enquêtes d'opinion au public sourd* » [2015]. C'est dans ce contexte que les adaptations méthodologiques ont pu être réalisées. Pour ces entretiens, il est

¹² Les guides d'entretien présents en annexe sont donc des exemples de base auxquels des adaptations ont été apportées en fonction des différentes situations.

utile de préciser que différentes thématiques avaient été abordées en fonction des différents objectifs à atteindre. Le contenu sera bien évidemment analysé d'un autre point de vue dans ce mémoire.

Pour le premier entretien, une interprète en langue des signes a été nécessaire. En effet, malgré la bonne oralisation de Michel, notre informateur, celui-ci avait préféré prendre tout de même l'aide de celle-ci. Plusieurs semaines avant le rendez-vous avec notre informateur, nous avons contacté le SISW¹³ afin d'entrer une demande d'assistance en interprétariat, celle-ci ayant été acceptée sans problème. De manière générale, l'entretien s'est bien déroulé. Pour cela, l'enquêteur avait donné rendez-vous à l'interprète dix minutes avant l'heure de l'entretien, afin de la briefer sur les thématiques à aborder. Afin que la discussion se déroule sans encombre, l'enquêteur et l'interprète, côte-à-côte, faisaient face à Michel. De cette manière, l'interprète ne faisait que traduire les propos de l'un et de l'autre, sans couper le contact visuel entre Michel et l'enquêteur. Il est cependant arrivé qu'une discussion s'installe entre l'interprète et la personne sourde, lorsque cette dernière ne comprenait pas la question ou lorsqu'elle avait des difficultés à exprimer une idée. Cependant, ces discussions n'étaient pas excessives et n'empêchaient pas l'échange entre l'informateur et l'enquêteur.

Pour le second entretien, Xavier n'estimait pas avoir besoin de l'aide d'un interprète pour se faire comprendre. De fait, il oralisait et lisait très bien sur les lèvres. Cependant, l'aide de son épouse, Marine, était nécessaire à un échange de meilleure qualité. En effet, cette dame, suite à la rencontre avec son mari, a appris la langue des signes et la pratique aujourd'hui très bien. L'entretien s'est donc principalement fait de façon triangulaire : l'épouse de Xavier étant présente pour traduire les pensées que son mari avait du mal à exprimer en français ainsi que pour traduire les questions qui lui étaient posées. Cependant, Marine n'étant pas interprète, les traductions ne se sont pas faites au mot-à-mot et il est donc essentiel de prendre en compte l'influence que cette dame a pu avoir au cours de l'entretien. Il lui est également arrivé d'introduire son point de vue à la discussion. Cependant, la plupart du temps, elle laissait s'exprimer son mari et demandait ensuite à donner le sien. Ce qui, bien évidemment, lui était accordé.¹⁴ A la fin de l'entretien, il semblait donc qu'une interprète aurait été nécessaire à un meilleur déroulement pratique de celui-ci. Cependant, étant donné le refus de Xavier quant à cette proposition, il est évident que celui-ci n'aurait peut-être pas été à l'aise face à une telle situation. Aussi, après la retranscription de l'entretien, il s'est avéré que celui-ci était néanmoins très intéressant.

Pour le troisième entretien, une interprète était également présente sur le souhait de Marc. Cependant, notre informateur avait souhaité contacter lui-même l'interprète de son choix. La rencontre s'est également très bien déroulée. Comme pour le premier entretien, l'interprète et l'enquêteur était assis côte-à-côte, de façon à faire face à l'informateur. De courtes discussions se sont également

¹³ Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie

¹⁴ C'est la raison pour laquelle Marine se retrouve dans le groupe des informateurs entendants parlant la langue des signes que nous avons rencontrés.

installées entre l'interprète et Marc lors de problèmes de compréhension, cependant, ces discussions étaient plus brèves et moins nombreuses que lors de la rencontre avec Michel. En effet, de manière générale, toutes les questions ont été comprises dès leur énonciation et l'informateur n'avait aucun problème à trouver les bons termes pour s'exprimer oralement. Cela est compréhensible étant donné la surdité tardive de Michel.

De manière générale, la présence de l'interprète a été très utile lors de problèmes de compréhension ou d'énonciation : en effet, cette dernière pouvant se faire comprendre facilement, sans perdre l'informateur dans des explications extravagantes. Une remarque similaire peut être adressée à l'égard du deuxième entretien – Xavier et Marine – malgré la traduction moins professionnelle. Les personnes sourdes se sentaient également très à l'aise en présence d'une aide en traduction. De fait, lorsqu'un problème de compréhension ou de traduction surgissait, les personnes sourdes se tournaient automatiquement vers leur traducteur. De cette façon, le problème était vite réglé et les informateurs étaient satisfaits. Aussi, la présence de l'interprète s'est avérée extrêmement utile lors de la manipulation des fichiers audio, plusieurs jours après l'entretien. En effet, malgré la bonne communication entre l'enquêteur et l'informateur, les enregistrements audio ne permettaient pas une retranscription au mot à mot.

Enfin, une quatrième difficulté pouvait se poser. En effet, étant donné la présence d'un interprète ou d'un proche traduisant ou complétant les propos de l'informateur, il est évident que la retranscription de l'entretien pouvait s'avérer compliquée. Aussi, il était également possible que certaines traductions de l'interprète ne transmettent pas l'émotion de la personne sourde – hésitation, colère, rires, et cetera. Enfin, il était probable que la personne sourde – malgré que celle-ci parle en langue des signes principalement tout au long de l'entretien – et l'interprète parlent en même temps, diminuant la qualité de l'enregistrement. Pour surmonter cette difficulté, les entretiens ont été entièrement retranscrits le lendemain ou au maximum plusieurs jours après la rencontre. Ils ont également été annotés en fonction des remarques qui ont été consignées au cours de celui-ci. Pour exemple, une hésitation non-marquée par l'interprète/le traducteur sur un thème particulier, une mauvaise compréhension de la question ou encore l'expression d'une émotion forte sont des éléments qui ont été rapportés sur papier lors de l'entretien.

Ces difficultés ne sont donc pas insurmontables. En effet, de petits aménagements permettent un meilleur confort pour la personne sourde et une meilleure qualité d'échange. De plus, les quatre personnes sourdes rencontrées, rarement contactées pour donner leur avis ou faire part de leurs expériences de vie, sont généralement enthousiastes à l'idée de pouvoir s'exprimer. Tel est également le cas des personnes entendantes parlant la langue des signes : la surdité et le monde des sourds sont des choses peu connues par les entendants. Ces personnes sont donc souvent partantes pour faire part de leur vécu ainsi que de celui de leurs proches – plus précisément de leur proche sourd. A la fin de l'entretien, ces personnes – les informateurs sourds et entendants parlant la langue des signes – sont

donc très contentes d'avoir eu un tel échange et nous remerciant pour la discussion. Elles expriment également leur disponibilité pour un contact ultérieur, si le besoin se présente. Comme nous le verrons par la suite, cette attitude est tout à fait compréhensible étant donné le peu de visibilité qu'a la surdité : au cours des entretiens, les informateurs regrettent, en général, de ne pas avoir les moyens de faire part de leurs opinions.

II.5. Conclusion et limites de la méthodologie

En conclusion, il semble que la méthodologie adoptée dans l'élaboration de ce mémoire était adaptée au but poursuivi. En effet, comme cela a été expliqué précédemment, l'enrichissement mutuel entre recherches théoriques et entretiens a permis d'éviter les incohérences. Les grilles d'entretien étaient reprécisées au fur et à mesure, en fonction des critiques consignées à chaque étape. Ces dernières étaient conservées, tout comme chaque grille d'entretien, cela permettant de garder des traces sur les avancées réalisées. Cela a notamment permis de ne pas perdre le fil de la réflexion, malgré les délais qui s'écoulaient parfois entre les différentes étapes. Un travail de première approche a été réalisé en 2014 sur l'identité sourde et a permis également de conserver les impressions et les analyses au fur et à mesure de l'avancement. Les adaptations méthodologiques pour les entretiens avec les personnes sourdes ont donné de bons résultats, tout comme la méthode d'entretien utilisée avec les autres types de publics.

Une des limites et critiques qui peuvent être adressées à la méthodologie utilisée dans ce mémoire est celle de la couverture géographique. En effet, comme cela a déjà été souligné, la plupart des entretiens ont été réalisés en province liégeoise, à l'exception de deux d'entre eux réalisés en province luxembourgeoise. Le matériau empirique révèle donc une réalité propre à cette aire géographique et il n'est pas possible, dans ce mémoire, de généraliser nos propos au reste de la communauté francophone. En effet, il se peut que, sans être excessivement éloignés de la réalité liégeoise, les faits soient différents en province du Hainaut, Namuroise ou Bruxelloise. Dans ces régions, des associations pour sourds pourraient être plus visibles et plus en relation avec le monde entendant. Ce ne sont ici que des hypothèses, permettant de rappeler les limites de ce travail en termes géographiques.

III. Analyse du matériau empirique

Dans le but d'illustrer ces propos théoriques, nous allons donc essayer de comprendre sous quelles formes les différentes interprétations de la surdité citées ci-dessus prennent place de façon pratique dans le discours et le ressenti des différents publics rencontrés. Pour cela, nous commencerons par aborder les perceptions médicale et sociale de la surdité. Nous essayerons de retrouver, dans le discours des informateurs, les propos s'en rapprochant. Nous en ferons de même pour la perception culturelle de la surdité, très présente également dans le discours de nos informateurs. Ensuite, nous aborderons la question des stigmates et la manière avec laquelle certaines

personnes sourdes peuvent jouer sur la visibilité de ceux-ci. Enfin, le dernier point sera consacré à différentes thématiques abordées par nos informateurs, toutes étant centrales dans la question de l'identité sourde. Une conclusion permettra de faire le point à la fin de chacune de ces sections.

Dans cette partie du mémoire, les extraits d'entretiens occupent une place centrale. En effet, c'est à partir de ces derniers que nous construirons notre réflexion. Afin de ne pas prédisposer le lecteur à une certaine lecture des passages sélectionnés, nous nous efforcerons de ne pas annoncer au préalable de qui ces derniers proviennent. Lorsque cela sera nécessaire, quelques explications permettront par la suite de remettre les propos en contexte. Pour chacun des extraits, certaines informations seront renseignées en note de bas de page : prénom de l'informateur, type de public et date de l'entretien. Le lecteur trouvera davantage de renseignements sur nos informateurs dans le tableau en annexe n°1.

III.1. La surdité comme handicap

Il est évident que la notion de « handicap » occupe une place centrale dans chacun des entretiens menés. Cependant, celle-ci n'est pas définie de la même façon par les différents intervenants et peut être utilisée à différentes fins. Cette notion peut donc être employée par des informateurs percevant la surdité de façons tout à fait différentes, ce pourquoi il est essentiel d'y prêter attention. A l'ouverture du dictionnaire, nous trouvons quatre définitions¹⁵ différentes du terme :

Handicap , <i>nom masculin</i>	
• <u>Sens 1</u>	Désavantage quelconque Exemple : L'éloignement de son lieu de travail est un handicap
• <u>Sens 2</u>	Infirmité ou déficience , congénitale ou acquise, de capacités physiques ou mentales Exemple : Handicap moteur
• <u>Sens 3</u>	Désavantage de poids, de distance, etc., imposé à un concurrent.
• <u>Sens 4</u>	Epreuve sportive dans laquelle on avantage certains concurrents pour égaliser les chances de victoire.

Etant donné le contexte, seules les deux premières définitions du terme seront conservées. Il est évident que ces deux sens de la notion de « handicap » témoignent, dans les propos des informateurs, de conceptions différentes de la surdité. En effet, alors que la définition du handicap en tant qu'« infirmité » se rapproche d'une perception médicale de la surdité, le handicap en tant que « désavantage » reflète une approche plus sociale et contextuelle de celle-ci.

¹⁵ GARNIER, Y., et VINCIGUERRA, M. (dir.), 2006, Le petit Larousse illustré, Paris, Larousse.

Cette distinction permet de comprendre des propos qui peuvent, à première vue, paraître contradictoire dans le discours des informateurs. C'est ainsi qu'une personne peut affirmer à la fois se rapprocher d'une interprétation culturelle de la surdité, tout en utilisant le terme « handicap » à plusieurs reprises au long de l'entretien. Tel est le cas d'une de nos informatrices :

« Ça peut être un handicap parfois au travail, je reviens là-dessus, parce qu'il doit redoubler d'attention. [...] Donc ça, ça peut être quelque part un handicap, mais bon, au bout de vingt ans sur les chantiers euh... il sait ce qu'il a à faire et comment il doit agir. »¹⁶

Alors que cette dame est profondément convaincue par la dimension culturelle de la surdité, elle utilise régulièrement le terme « handicap » pour qualifier les moments de difficultés rencontrés par son mari, qui est sourd. Compris dans sa seconde définition, le « handicap » peut donc être plus ou moins comblé, jusqu'à disparaître dans certaines situations. Dans l'extrait d'entretien suivant, la double signification du terme est clairement présente :

« En ce qui concerne la moto, vraiment un handicap je dirai que non... parce que du fait de son handicap il est beaucoup plus visuel : il va plus vite remarquer si il y a du danger. Ce serait plutôt un avantage qu'un handicap. »¹⁷

Dans un premier temps, le terme est utilisé dans sa définition sociale : le handicap est alors relatif. En effet, l'informatrice nous explique que la surdité ne constitue pas réellement un handicap pour faire de la moto. Dans ce cas, c'est le contexte situationnel qui fait de la surdité un handicap ou non. Véronique va même jusqu'à utiliser la notion d'« avantage » comme antonyme. Dans un deuxième temps, l'informatrice utilise le terme « handicap » dans sa définition médicale, pour désigner la surdité de la personne comme manquement physique. Dans la suite de cette section, nous allons donc aborder ces deux définitions du handicap et leurs significations en termes de représentations mentales.

III.1.1. Une définition médicale du handicap

L'approche médicale de la surdité est très prégnante au sein du monde entendant : la personne sourde est perçue comme ayant un déficit physiologique qu'il faut nécessairement combler afin d'assurer son insertion parmi les entendants. Cette perception n'est pas propre au handicap auditif : dans la société actuelle, via la recherche scientifique, il est estimé essentiel d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap, que celui-ci soit physique ou mental. En ce qui concerne la surdité, le monde scientifique nourrit donc cette approche à travers la recherche et la création d'appareils auditifs et d'implants de plus en plus perfectionnés. Cette conception médicale est également renforcée par le classement des personnes sourdes selon plusieurs critères. Par exemple, celles-ci peuvent être distinguées en fonction de leur type de déficience – type d'organe atteint – ou du

¹⁶ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

¹⁷ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

niveau de la perte auditive – en décibels. D'autres critères pourraient également être énoncés, cependant, ce n'est pas l'objet de ce mémoire. Ces classifications médicales ainsi que la recherche scientifique qui les accompagne influencent nécessairement la perception de la surdité dans le monde entendant.

La définition médicale de la surdité se retrouve dans le discours de différents types d'informateurs rencontrés, ceux-ci étant plus ou moins proches du monde de la surdité. En effet, leur représentation de la surdité transparait tout au long des entretiens à travers la terminologie et les expressions utilisées ou non-utilisées. Une informatrice tient les propos suivants sur la prise en charge de patients sourds en milieu hospitalier : « Mais c'est difficile de faire quelque chose, c'est comme pour les autres handicaps, on essaye de s'adapter à leurs besoins. Maintenant, c'est plus facile avec une personne en chaise roulante qu'avec une personne qui ne nous entend pas. »¹⁸ La même informatrice nous parle également de la nécessité d'une sensibilisation ou d'une formation sur la surdité, afin d'améliorer la prise en charge de ces patients : « On a déjà eu des formations sur certains handicaps mais je pense qu'on n'a jamais eu de formation sur celui de la surdité. C'est vrai qu'il en faudrait, parce qu'on ne connaît pas ce handicap-là. »¹⁹ Au contraire, une seconde informatrice nous parle d'une formation sur la prise en charge de patients sourds en milieu hospitalier :

« Oui on a eu une formation. C'est l'association des sourds qui est venue ici et il y avait des sourds aussi. On a appris à comment prendre en charge une personne sourde, on a reçu un folder. Par exemple à bien articuler, parce qu'ils lisent sur les lèvres. [...] Puis les personnes sourdes témoignaient et il y avait un interprète. J'ai appris beaucoup de choses sur la culture sourde, je ne connaissais pas. »²⁰

Ici, l'informatrice souligne également son manque de connaissance quant à la culture sourde. Une autre dame nous parle également de la prise en charge des patients sourds – dans un hôpital différent – avant de digresser sur le sujet des améliorations technologiques en termes d'appareils auditifs :

« C'est toujours délicat de communiquer avec eux oui, moi c'était une fois il y a longtemps. C'était compliqué. Maintenant heureusement, avec les améliorations technologiques, les enfants ont des appareils auditifs plus performants, je pense, et ça comble leur déficit auditif. [...] Je ne sais pas trop comment ça fonctionne mais ils peuvent entendre et parler plus facilement. »²¹

La même informatrice nous décrit, elle aussi, le processus de prise en charge de patients sourds dans le service dans lequel elle travaille. Elle compare le handicap moteur des personnes en chaise roulante au handicap sensoriel des personnes sourdes :

¹⁸ Flore, entendante, janvier 2015.

¹⁹ Flore, entendante, janvier 2015.

²⁰ Jil, entendante, janvier 2015.

²¹ Claire, entendante, février 2015.

« Dans notre service, quand on a un patient sourd, ben on écrit, puisqu'il n'entend pas. Mais on sent bien qu'ils sont parfois un peu perdus, surtout après l'anesthésie. C'est plus dur qu'avec les personnes en chaise roulante, par exemple, parce qu'on n'est jamais surs qu'ils ont bien compris évidemment. Mais on fait notre maximum. »²²

La représentation médicale de la surdité est donc très prégnante dans le discours de certains informateurs. Les termes « handicap », « entendre », « comprendre », « difficulté », « déficit » et bien d'autres sont fréquemment utilisés dans le discours des personnes ne parlant pas la langue des signes. Au contraire, les expressions comme « culture sourde » ou « monde des sourds » n'apparaissent pratiquement pas.

Cette tendance à percevoir la surdité uniquement à travers la notion de déficit est très clairement dénoncée par certains informateurs proches du monde des sourds. Ceux-ci regrettent cette conception du sourd due à une ignorance de l'existence de la culture sourde : « Beaucoup de personnes entendantes considèrent que les personnes sourdes sont des personnes handicapées et ne prennent que l'aspect 'manquement'. »²³ Une informatrice nous parle également la réaction de ses parents lorsqu'elle leur a présenté son compagnon :

« Ca n'a pas été évident. Les parents avaient vraiment peur. Parce que oui, c'était vraiment un handicap et eux le voyaient comme ça. Parce qu'ils le voyaient plutôt dans le sens où j'allais devoir m'occuper de lui, pour tout ce qui est démarche administrative, téléphone etc. Ils ne voyaient que ça et puis finalement ils ont appris à la connaître, mon papa s'est vite bien entendu avec lui, vu qu'ils font le même travail. »²⁴

Certains informateurs évoquent cette perception médicale de la surdité comme étant au cœur des problèmes vécus par les sourds. En effet, à leurs yeux, ce manque de connaissances qu'ont les entendants du monde et de la culture des sourds est la source d'une rupture entre les deux communautés : « Et donc cette fracture, pour en revenir à la question de départ, c'est la considération [qu'ont les] entendants des personnes sourdes. Ils les considèrent comme des personnes handicapées. »²⁵ En effet, à travers le témoignage des personnes sourdes, nous retrouvons également cette idée d'une séparation entre les deux communautés, due à un manque de communication et d'échange, provoquant un sentiment de rejet.

²² Claire, entendante, février 2015.

²³ Hélène, entendante parlant la langue des signes, Septembre 2013.

²⁴ Marine, entendante parlant la langue des signes, novembre 2014.

²⁵ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

- Préjugés découlant de la conception médicale de la surdit 

De cette fracture entre le monde des sourds et le monde des entendants d coulent de nombreux pr jug s. Plusieurs informateurs nous ont fait part de ceux dont ils sont fr quemment t moins et d noncent, par la m me occasion, le manque de connaissance du monde des sourds :

« Mais c'est vrai que moi, j'en parle souvent avec des personnes ext rieures qui me demandent toutes sortes de choses. Par exemple, comment il fait quand quelqu'un sonne   la porte, pour se r veiller avec son r veil et plein de petites choses comme  a. »²⁶

A travers ce t moignage, nous retrouvons tr s bien l'id e d'une fracture entre les deux communaut s par l'utilisation de l'expression « personnes ext rieures », d signant les personnes entendantes n'ayant jamais  t  en contact avec le monde des sourds. Ces personnes posent donc des questions   l'informatrice sur le c t  pratique de leur vie quotidienne :

« J'ai souvent la remarque 'Vous avez de la chance vous ne vous disputez jamais avec votre mari'.  a m'a fait rire. Les gens pensent que nous avons une relation sentimentale et parfois une vie sexuelle totalement diff rente. Bien s r que si, je me dispute comme tout le monde, on se parle comme dans tous les couples. Quand dispute ou discussion il doit y avoir, on ne passe pas   c t , c'est comme chez tout le monde. »²⁷

A travers l'explication de son v cu, l'informatrice insiste sur le c t  « normal » de leur vie de couple. Dans la suite de l'entretien, de fa on spontan e, l'informatrice fait part des impressions qu'ont pu avoir les entendants lorsqu'elle a commenc    fr quenter son mari :

« Une chose que je soutiens souvent c'est que je ne me suis pas mise avec lui par piti , non,  a c'est faux. Je vivais dans ce milieu-l  donc je n'avais pas de piti , c' tait une personne parmi les autres. [...] Il y a parfois des gens qui me disent que je me suis peut- tre mise avec par piti  mais non, pas du tout. C' tait vraiment une personne parmi les autres, d'ailleurs nous  tions entre personnes malentendantes. »²⁸

Nous percevons ici clairement la repr sentation m dicale de la surdit  chez les personnes entendantes c toyant notre informatrice : la personne sourde n'est consid r e qu'  travers son handicap, qui devrait entra ner un sentiment de piti . Au contraire, dans la suite de l'entretien, l'informatrice affirme que ces pr suppos s n'existent pas au sein de sa famille – compos e   la fois de personnes sourdes et entendantes.

De mani re g n rale, nous voyons donc que les pr jug s dont nous font part les informateurs d coulent directement de la conception m dicale de la surdit  et du manque de connaissance entre les

²⁶ V ronique, entendant(e) parlant la langue des signes, mars 2011.

²⁷ V ronique, entendant(e) parlant la langue des signes, mars 2011.

²⁸ V ronique, entendant(e) parlant la langue des signes, mars 2011.

deux communautés. Pour beaucoup de personnes sourdes, la sensibilisation des entendants à la culture sourde permettrait de résoudre ces problèmes :

« Mais c'est vrai que c'est quelque chose qui manque parce qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais été en contact avec la surdité, donc il faudrait vraiment sensibiliser pour qu'ils comprennent ce que c'est [...] Et il faut faire de la sensibilisation, des ateliers de sensibilisation pour que les représentations changent par rapport à la surdité. [...] C'est vrai que ça serait la meilleure idée. Ça permet à chacun de changer ses représentations par rapport à la surdité, penser que les sourds ne sont pas bêtes. »²⁹

La sensibilisation à la surdité est un moyen, d'après certains informateurs, de dépasser les barrières existantes entre les deux mondes : le contact entre personne entendante et personne sourde permet une meilleure connaissance réciproque et une dislocation des préjugés existants. En effet, certains informateurs expliquent que les relations mixtes – entre sourd et entendant – sont souvent enrichissantes et permettent d'estomper cette perception qu'ont les entendants des sourds.

- Cellule familiale mixte

Si cette conception médicale de la surdité est fortement présente dans le monde entendant, on peut imaginer qu'elle soit assez prégnante dans certaines cellules familiales de personnes sourdes. En effet, étant donné que la grande majorité des enfants sourds naissent de parents entendants, cette hypothèse est plausible. Dès lors, il est possible que cette cassure entre entendants et sourds ait également des répercussions au sein des familles :

« C'est sûr qu'ils sont très choqués, quand même fort perturbés dans leur vécu profond. Mais aussi, la perturbation est aussi dans le système familial, puisque tout est changé. [...] Les parents entendants n'ont... sauf certains cas où il y a une surdité familiale, n'ont pas de surdité autour d'eux donc... euh... toute leur famille est entendante, leurs amis aussi, donc ils n'ont absolument aucune compétence à ce niveau-là. »³⁰

A travers ce témoignage d'une directrice d'école pour sourds, nous retrouvons très clairement la perception médicale de la surdité et le manque de connaissance du monde des sourds provoquant un choc lorsque des parents entendants apprennent que leur enfant est sourd. Une autre informatrice témoigne de son propre ressenti : « Non on ne connaissait pas ça nous. [...] A partir de là on a pris contact avec le centre et... on tombe un peu de... on est effondrés. Oui, quand même très fort. [...] On se demande comment ça se fait, pourquoi ça nous arrive quoi, enfin... »³¹ Cette dame est maman de trois enfants – deux garçons et une fille ayant chacun plus ou moins deux ans de différence – et a appris la surdité profonde de ses deux fils à la naissance de sa fille. Notre informatrice nous explique

²⁹ Marc, sourd, décembre 2014.

³⁰ Béatrice, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

³¹ Françoise, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

comment cette nouvelle a été bouleversante au sein de la famille, que ce soit au niveau relationnel ou organisationnel. Dans l'esprit des parents entendants d'enfants sourds, la perception médicale de la surdit  est donc tr s pr gnante : la surdit  est un handicap et ils vont devoir vivre avec pour le reste de leur vie.

Un autre informateur nous explique comment la perception m dicale de la surdit  peut avoir un impact sur l'apprentissage de la langue des signes par les parents :

« Dans presque tous les couples, il y en a un qui va  tre contre et un qui va  tre pour, malheureusement. A la base, c'est de la mauvaise information. [...] La maman ou le papa va peut- tre dire qu'il veut apprendre la langue des signes et l'autre ne voudra pas, parce qu'il ne voudra pas que son enfant soit handicap , il refuse. [...] C'est toujours de la sensibilisation qui est au centre, pour mieux comprendre le monde des sourds. Dans vraiment beaucoup de couples, le papa est pour et la maman contre, ou le contraire, donc c'est dommage. [...] Donc dans la famille, quand un enfant a un handicap, c'est vrai que c'est toujours difficile d'avoir un lien. »³²

On retrouve ici les termes « mauvaise information », faisant r f rence   cette perception m dicale de la surdit . La th matique de la sensibilisation est  galement pr sente : il existe une n cessit , pour les parents d'enfants sourds, de conna tre mieux cette communaut  afin de s' loigner des repr sentations qu'ils en ont. Aux yeux d'une directrice d' cole pour enfants sourds, l'apprentissage de la langue des signes par les parents est essentiel dans la construction de l'enfant, sans quoi la communication est restreinte, voire bris e.

Au cours d'un entretien, une informatrice nous parle de la r action qu'ont g n ralement les parents entendants lorsqu'ils apprennent que leur enfant est sourd :

« Les parents entendants, ils appareillent d'office, parce que pour eux  a ne va pas. Et je les comprends parce qu'ils ne savent rien de la surdit  et du monde des sourds donc pour eux c'est juste un handicap et ils veulent que leur enfant soit int gr . Et c'est un choc pour eux, c'est s r,   leur yeux, leur enfant est handicap . »³³

A travers ces t moignages, nous comprenons ais ment que la perception m dicale de la surdit  est tr s pr gnante dans l'esprit des entendants et a un impact significatif au sein des familles « mixtes » : les parents veulent que leur enfant soit appareill  et oralise le mieux possible, le but  tant de combler au maximum le « d ficit d'audition ». La r action est toute autre lorsque les parents connaissent le monde de la surdit  :

³² Marc, sourd, d cembre 2014.

³³ H lo se, entendant parlant la langue des signes, f vrier 2015.

« Moi, personnellement, je les connaissais puisque je vis dans ce monde, puisque mes parents sont sourds. Avoir des enfants sourds ne nous faisait pas peur et ne nous posait aucun problème, on ne s'est quasiment pas posé la question. Je connais la surdité, je connais ce monde-là, donc quelque part ça ne m'a jamais fait peur sachant qu'il y a des écoles adaptées, ils peuvent faire l'université, avoir des interprètes avec eux,... Enfin il y a tout un monde qui s'est créé autour d'eux [...]. »³⁴

Nous voyons donc que la connaissance du monde des sourds et de la culture sourde a un impact important sur le ressenti des parents. Une autre informatrice nous fait part de son ressenti avant d'avoir son premier enfant avec son mari sourd :

« Non moi ça ne me faisait pas peur du tout. On s'est mariés donc à partir de là on savait qu'on voulait des enfants donc je savais qu'ils pourraient être sourds. [...] Non franchement je ne pensais pas à tout ça. Pour nous, le plus important c'était qu'il soit en bonne santé. Même s'il était sourd, ça ne nous inquiétait pas, parce qu'on a la langue des signes et voilà. »³⁵

Dans ce dernier témoignage, on remarque que la personne n'oppose pas le fait d'être sourd au fait d'être en bonne santé, ce qui est clairement le cas dans le discours des personnes ne connaissant pas le monde de la surdité. Pour les parents, le fait d'avoir la langue des signes est rassurant : la question de la communication ne se pose pas.

Pour l'enfant atteint de surdité, il est évident que la perception qu'ont ses propres parents à son égard a une importance capitale dans son éducation. Elevés dans l'oralisation permanente, il arrive que certains jeunes adultes sourds se détournent du monde entendant, trop contraignant pour eux. En effet, ces derniers, vivant dans un monde d'entendants, sont sans cesse dans l'adaptation : que ce soit pour aller faire leurs courses, dans le milieu professionnel et même au sein de leur famille. Ces personnes sourdes se tournent alors brusquement vers la communauté sourde, à laquelle ils se sentent davantage appartenir et dans laquelle aucune adaptation ne leur est demandée. Ils peuvent y trouver une culture et un langage répondant à leurs besoins.

III.1.2. Une définition sociale du handicap

Comme cela a déjà été expliqué dans la partie théorique de ce mémoire, il existe une interprétation sociale de la notion de handicap : alors que les personnes sourdes ne sont pas considérées comme handicapées, c'est la société, par son inadaptation, qui est jugée handicapante. Cette idée apparaît de façon plus ou moins explicite à travers les entretiens menés avec différents types d'informateurs :

³⁴ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

³⁵ Marine, entendante parlant la langue des signes, novembre 2014.

« Oui, effectivement la surdité n'est pas un handicap mais c'est tout ce que la société a proposé à la communauté des sourds qui fait que la surdité devient un handicap. Donc oui, la surdité est un handicap dans une société qui n'est construite que pour des entendants. »³⁶

Cet argument est régulièrement mis en avant par les personnes défendant la culture sourde et les droits des sourds : dans une société d'entendants, peu de choses sont mises en place afin de faciliter le quotidien des personnes sourdes. Comme cela a déjà été souligné précédemment, la surdité est considérée comme un handicap auquel il faut remédier :

« Pour moi, les entendants considèrent encore les sourds comme des personnes handicapées. Pour moi, personnellement, ce ne sont pas des personnes handicapées. On les fait devenir handicapés, parce que rien n'est adapté pour eux. Je veux dire, quand un enfant naît et qu'on constate qu'il est sourd, d'emblée on va essayer de tout faire pour qu'il soit comme les entendants. Et on oublie qu'il est sourd et que c'est la seule chose qui ne fonctionne pas au départ. »³⁷

De fait, à l'heure actuelle, les jeunes enfants sourds sont implantés le plus tôt possible et le suivi d'un parcours scolaire en intégration – c'est-à-dire dans une école d'entendants – est le but poursuivi par les parents. Lorsque l'intégration scolaire n'est pas possible pour l'enfant, cela est souvent considéré comme étant un échec. Actuellement, les personnes sourdes vivent dans une société entendante qui n'est pas adaptée à leur culture sourde, faisant ainsi d'eux des « outsiders » [Becker, 1985].

Des informateurs font également part de ce problème de façon plus pratique. En effet, lors des entretiens, ils expriment la nécessité d'adapter certains services : les urgences, les services hospitaliers ou encore télévisés. Les extraits suivants proviennent de différents informateurs expliquant l'inadaptation de différents services :

« Par exemple des émissions, on regarde souvent Controverse, là il n'y a pas de sous-titres et donc il ne comprend rien. Et en plus ils sont de profil quand ils débattent, ils – les sourds – ne comprennent pas. [...] On aurait déjà toutes les émissions sur RTL et la RTBF ça aiderait beaucoup, c'est sûr. Et surtout au niveau de l'information et aussi de la politique. »³⁸

Un autre informateur explique ne pas avoir la possibilité de suivre les journaux télévisés car tous ne sont pas sous-titrés. Il déplore le manque d'information qui en découle et explique avoir besoin de sa compagne pour les traductions :

³⁶ Hélène, entendante parlant la langue des signes, Septembre 2013.

³⁷ Hélène, entendante parlant la langue des signes, Septembre 2013.

³⁸ Marine, entendante parlant la langue des signes, novembre 2014.

« On a déjà demandé pour qu'il y ait plus de sous-titres, mais on n'a pas eu. On avait demandé à RTL-TVI mais ils n'ont jamais voulu. [...] Il y a l'interprète sur la Deux au journal télévisé, mais ça n'est pas pour tout. Alors on ne comprend pas tout. »³⁹

Enfin, un troisième informateur nous parle des problèmes de communication rencontrés par les personnes sourdes en milieu hospitalier. Ensuite, de façon plus générale, il parle des différents services au sein desquels les sourds rencontrent des difficultés :

« Quand on va à l'hôpital on a besoin d'un interprète tout le temps. Que ça soit pour aller voir un médecin, pour le gynécologue ou même pour des problèmes au cœur. Mais il n'y a personne pour faire l'interprète donc pour les sourds ça n'est pas facile pour parler, tu vois ? [...] Mais pour moi le plus important pour les sourds, c'est d'aménager les hôpitaux, l'administratif, la police et les urgences. Il faut toujours qu'il y ait une interprète qui soit là, pour moi c'est important.»⁴⁰

Un autre extrait d'entretien permet d'éclairer les affirmations précédentes concernant le manque d'adaptation au sein des hôpitaux. L'informatrice nous explique le déroulement d'une rencontre entre un patient sourd et le personnel hospitalier :

« C'est de la débrouille. C'est de la débrouille. Voilà. [...] Soit c'est de manière manuscrite, mais souvent les personnes sourdes lisent sur les lèvres donc on essaye de parler doucement, d'articuler de manière à ce que la personne arrive à... à lire sur les lèvres. [...] Elles sont souvent accompagnées mais le problème c'est que, une fois dans l'unité de soins... euh... il n'y a pas nécessairement une personne 24h/24. Donc j'imagine que dans les unités c'est pareil c'est... c'est la débrouille aussi. »⁴¹

Nombre d'entendants travaillant en milieu hospitalier nous rapportent ce type de témoignages : c'est de la débrouille et peu de choses sont mises en place pour les personnes sourdes. Toujours dans le milieu hospitalier, une informatrice nous fait part de son vécu face aux patients sourds :

« Ils sont bloqués [au] niveau [de la] communication quoi. Donc on se rend compte du handicap important que c'est pour ces personnes-là. Et qu'ils rencontrent des tas d'obstacles à cause de la barrière linguistique. Alors Patricia – infirmière qui parle la langue des signes – n'est pas toujours là pour venir traduire et ça pose quelques problèmes de communication, oui, c'est sûr. »⁴²

A travers ces témoignages nous retrouvons donc la définition sociale du handicap : le manque d'adaptation de ces services aux personnes sourdes provoque le handicap. En effet, d'après les

³⁹ Xavier, sourd, novembre 2014.

⁴⁰ Xavier, sourd, novembre 2014.

⁴¹ Anne, entendante, janvier 2015.

⁴² Claire, entendante, février 2015.

informateurs, si le service hospitalier était adapté, la personne sourde pourrait dès lors se rendre comme une personne entendant à l'hôpital, sans craindre le moindre obstacle.

Dans cette conception des choses, la langue des signes prend évidemment une place centrale. En effet, il est impossible pour une personne sourde de se débrouiller dans sa langue naturelle en milieu entendant. Certains informateurs expliquent la nécessité de former des personnes en langue des signes dans chacun de ces services :

« Mais pour moi le plus important pour les sourds, c'est d'aménager les hôpitaux [...]. Il faut toujours qu'il y ait une interprète qui soit là, pour moi c'est important. [...] il en faut un qu'on envoie à Saint-Laurent pour apprendre la langue des signes. Et puis si un jour il y a un sourd, et bien il est là.»⁴³

Les personnes avançant ces nécessités expliquent que, grâce à de tels changements, l'inadaptation du sourd à la société disparaîtrait et ces derniers ne seraient dès lors plus considérés comme handicapés. C'est à travers ces explications que certains individus se battent contre l'étiquette d'« handicapé » de laquelle ils veulent se défaire.

- Renversement de situation - l'entendant en situation de handicap

Cette idée de « société handicapante » peut être mieux comprise à travers un renversement de situation : être un entendant ne parlant pas la langue des signes parmi les sourds. Pour illustrer ses propos, une informatrice s'appuie sur ce type de situation renversée au cours de l'entretien :

« Par contre, pour être plus générale, oui, je pense sincèrement que des personnes entendant qui se retrouvent dans un milieu de sourds et qui n'ont aucune idée de la langue des signes, oui, ils sont en situation de handicap, vraiment. »⁴⁴

Tout au long de l'entretien, l'informatrice souhaite montrer que le seul obstacle à l'insertion des personnes sourdes dans une société entendant est leur langue. Elle témoigne, au cours de l'entretien, du malaise que ressent son conjoint, entendant, lorsque celui-ci se retrouve entouré de sa belle-famille – les parents, frères et sœurs d'Hélène sont tous sourds. Une autre dame nous fait également part de son vécu :

« Je me suis retrouvée entendant sans communication signée, en signes [...] dans un environnement où tout le monde signait, les entendants et les sourds. Donc, là je me suis retrouvée comme handicapée de la communication évidemment. »⁴⁵

⁴³ Michel, sourd, novembre 2014.

⁴⁴ Hélène, entendant parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁴⁵ Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

Ce témoignage confirme donc les propos tenus dans l'extrait précédent : un entendant ne parlant pas la langue des signes et se retrouvant parmi les sourds se retrouve clairement en situation de handicap. Pour caractériser cela, l'informatrice utilise l'expression « handicapée de la communication ».

Une autre informatrice nous parle également de sa propre situation, à la fois vis-à-vis du monde entendant et du monde des sourds :

« Personnellement, non, je ne me sens pas du tout en situation de handicap quand je suis dans une communauté ou dans l'autre. Peut-être au niveau de l'humour, là j'ai un peu de mal à comprendre l'humour des entendants, mais c'est un aspect à part ça... »⁴⁶

L'informatrice est une personne entendante ayant pour langue maternelle la langue des signes. Puisqu'elle possède les deux langues – le français et la langue des signes – elle explique ne pas se sentir en situation de handicap en présence d'entendants ou de sourds. Cependant, elle rajoute une exception : l'humour entendant, qu'elle a davantage de difficultés à comprendre. A travers ce témoignage, nous comprenons donc le caractère extrêmement relatif de cette notion de « handicap » : des personnes ne souffrant pas d'une incapacité physique peuvent elles aussi se retrouver en situation de handicap.

III.1.3. Conclusion

En conclusion, nous voyons déjà que la simple notion de « handicap » recouvre, pour les informateurs, différentes réalités. Les termes, remis dans leur contexte, prennent également des sens différents. De manière générale, chez certains informateurs, la surdité se résume à un déficit d'audition, à une difficulté. Dans leur réflexion, ces mêmes personnes abordent la surdité comme un handicap qu'il faut, à travers les progrès scientifiques, essayer de combler. Dans les discours, les personnes sourdes sont systématiquement opposées aux entendants, et cela à travers leur surdité. Comme cela a été dit précédemment, la notion d' « Outsider » [Becker, 1985] permet de caractériser la représentation qu'ont les entendants des personnes sourdes : ces derniers sont différents, « hors de la norme ». Lorsqu'ils sont en présence physique, l'*outsider* est donc sans cesse sous le regard pesant des « normaux ». Comme nous l'avons vu, pour d'autres informateurs, l'approche du handicap est sociale : le handicap est créé par toutes les inadaptations de la société entendante aux personnes sourdes. Au cours de ces témoignages, les informateurs s'expriment davantage en termes de « situations handicapantes » ou de « société handicapante ». Dans ce type de réflexions, ce n'est pas l'*Outsider* qui est mis en cause comme étant inadapté ou différent, mais plutôt la norme elle-même. En effet, c'est la norme sociétale entendante qui rejette la surdité et fait des personnes sourdes des personnes handicapées.

⁴⁶ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

Il est évident que ces conceptions et représentations de la surdité présentes au cœur de la société jouent un rôle sur la construction identitaire des jeunes sourds. Comme cela a été dit précédemment, l'identité sourde n'a de sens qu'en opposition aux entendants, et vice versa. Le regard de normalisation que porte la société entendante sur les personnes sourdes a, sans aucun doute, un impact sur l'estime de soi que peuvent avoir les jeunes sourds et donc, sur leur construction personnelle. Comme cela a été souligné, cette perception de soi à travers le regard de l'autre a d'autant plus d'impact lorsque l'on prend en considération le fait que la majorité des enfants sourds naissent de parents entendants.

III.2. La surdité comme culture

En opposition avec l'interprétation médicale que nous venons d'aborder, nous retrouvons également une approche culturaliste dans le discours de différents informateurs. Cette approche, à travers les entretiens, est systématiquement opposée à la précédente et les informateurs pointent du doigt une méconnaissance de la culture sourde. Lorsque l'on demande à une informatrice de nous expliquer ce que représente la culture sourde à ses yeux, voici sa réponse :

« La culture sourde, ben, d'abord, les sourds et l'éducation des sourds... euh... ont une histoire. L'histoire de sa communauté fait partie de la culture bien sûr. Il y a de nombreux écrits par les sourds. Comme des poésies. [...] Il y a des peintres sourds aussi. [...] Donc ça, ça fait partie de la culture. La langue évidemment fait partie de la culture. En plus de ça, elle est différente d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. »⁴⁷

Cette interprétation culturelle se retrouve souvent au cœur des revendications qu'ont les sourds en termes de reconnaissance et d'adaptation de la société entendante. La culture sourde ne désigne cependant pas un monde homogène : certaines personnes sourdes se disent ne pas appartenir à la culture sourde alors que certains entendants affirment ressentir un attachement très fort à celle-ci.

A travers les entretiens, nous aborderons plusieurs thématiques se retrouvant au cœur de l'approche culturelle de la surdité. Premièrement, la place de la langue des signes dans la culture sourde et sa reconnaissance au sein de la société entendante sera abordée. Ensuite, nous aborderons, toujours à travers l'analyse des entretiens, le sentiment d'appartenance à cette culture exprimé par différents informateurs. Finalement, nous discuterons de la thématique des différences générationnelles existant au sein de la communauté sourde et ses conséquences et leurs répercussions sur l'existence de la culture sourde.

⁴⁷ Béatrice, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

III.2.1. La langue des signes

- Son statut

Pendant longtemps la langue des signes a été interdite dans les espaces scolaires et était très mal perçue dans les lieux publics. Une de nos informatrices nous parle de cette époque :

« On leur a interdit de parler en langue des signes pendant les cours dans l'enseignement spécial. En cours de récréation c'était le seul endroit où ils pouvaient plus ou moins parler en langue des signes, mais pas de façon trop visible. C'était aussi l'époque où, quand on sortait en rue, et que moi naturellement je m'exprimais en langue des signes, mes parents refusaient et me disaient de mettre mes mains dans mes poches et d'articuler pour qu'ils comprennent. Parce que c'était encore au moment où la langue des signes était considérée comme une langue des singes, pour faire un mauvais jeu de mots et c'est le jeu de mot que tout le monde utilisait à l'époque. »⁴⁸

Actuellement, les choses ont changé et cette langue occupe désormais une place centrale dans la culture sourde : elle est souvent avancée comme étant le symbole de cette culture, ce qui lie les personnes sourdes les unes aux autres. Comme cela a été expliqué précédemment, elle est au cœur des revendications qu'ont les sourds quant aux adaptations qu'ils estiment nécessaires au sein de la société entendante. D'ailleurs, certaines personnes revendiquent la reconnaissance de son statut de langue au même titre que le français, que ce soit dans les mœurs ou au niveau légal :

« Mais je dois dire que la communauté des sourds a beaucoup souffert de l'interdiction de la langue des signes, c'est resté et ça reste encore. Je veux dire par là que ça reste encore parce que la langue des signes, bien qu'elle ait été reconnue par la communauté française, bien qu'elle soit reconnue par la communauté européenne, dans beaucoup d'états, elle n'a pas acquis un statut de langue. Elle est reconnue, c'est une reconnaissance de principe je vais dire. Mais fondamentalement elle n'a pas acquis le statut de langue. »⁴⁹

Dans les représentations mentales, même s'il est clair que le statut de la langue des signes a nettement évolué ces dernières décennies, elle garde, selon les informateurs, toujours une position de sous-langue.

- Chez les parents entendants d'enfants sourds

Chez les parents entendants d'enfants sourds, il est fréquent que l'apprentissage du français soit la priorité dans l'éducation de leur enfant. Un informateur nous parle notamment de l'apprentissage du français à l'époque de son père, où la langue des signes était encore très mal vue :

⁴⁸ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁴⁹ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

« Ma grand-mère [...] elle a eu difficile d'accepter que mon père soit sourd. Donc elle l'a fait parler, parler, parler et re-parler deux heures par jour après l'école tout le temps tout le temps. [...] ma grand-mère qui l'attrapait, allait le rechercher en dessous de la table et le posait sur la table et lui disait 'ça c'est 'Hibou' tu me le dis', avec des livres d'enfants. Elle ne le lâchait pas quoi, c'était deux heures chaque fois après l'école, il en a pleuré puis après il lui a dit un grand merci quand il était plus âgé. »⁵⁰

A travers ce témoignage, nous percevons l'importance capitale du français et de l'oralisation dans l'éducation d'un enfant sourd. L'enfant dont nous parlons dans cet extrait d'entretien est aujourd'hui un homme d'une cinquantaine d'années, appareillé et maîtrisant la langue française. Le même informateur nous parle également de la place de la langue des signes au sein de la famille :

« Il apprendra à parler comme tout le monde, ce n'est pas moi qui me mettrai au diapason de l'enfant. Ça c'était clair et net, ma grand-mère ne parlait pas un mot de langue des signes, mon grand-père ne parle toujours pas un mot et ses deux frères ne parlent pas un mot au niveau de la langue des signes. »⁵¹

Ces témoignages rapportent des faits datant des années soixante et septante. Aujourd'hui, les représentations évoluent et la langue des signes est plus facilement apprise par les parents d'enfants sourds, comme cela a été expliqué précédemment.

De fait, aujourd'hui, dans l'apprentissage scolaire de l'enfant sourd, la langue des signes est considérée comme essentielle. Celle-ci permet de donner une première langue à l'enfant, certains l'appelant « langue naturelle » des sourds :

« La langue maternelle d'un enfant, comme son nom l'indique, c'est la langue de ses parents. Mais, la langue naturelle de l'enfant sourd, c'est la langue des signes. Mais la langue des signes n'est pas la langue maternelle. [...] Parce que naturellement, c'est là qu'il est à l'aise. Parce que dans la langue orale, aussi performant qu'il soit, il ne sera jamais parfaitement à l'aise. Il doit toujours faire un effort. »⁵²

Selon cette dame, directrice d'un établissement scolaire pour jeunes sourds, établir une communication dans la langue naturelle de l'enfant est une nécessité première, à la fois pour l'enfant et pour les parents : « Après la naissance, retrouver une communication est une urgence psychologique. [...] Donc on a un cours de signes de la langue des signes pour les parents. Par la suite, ils apprennent la langue des signes. »⁵³ Une autre de nos informatrices explique également que le manque d'implication des parents dans la langue des signes peut provoquer une rupture dans la communication familiale :

⁵⁰ Bernard, entendant parlant la langue des signes, octobre 2014.

⁵¹ Bernard, entendant parlant la langue des signes, octobre 2014.

⁵² Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

⁵³ Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

« Tandis qu'un enfant sourd né de parents entendants, si les parents n'apprennent pas la langue des signes, il y aura une fracture dès le départ. »⁵⁴ Une troisième informatrice aborde également le sujet :

« Ils devraient plus s'investir à ce niveau-là. Plus au niveau des techniques de communication, on a des enfants dont les parents ne savent absolument pas communiquer avec eux ou très peu. [...] Et donc on se retrouve avec des enfants qui, à l'adolescence ou vers dix, onze ans, sont tout à fait diminués au niveau émotionnel, au niveau de l'expression d'eux-mêmes, ils sont perdus. [...] L'enfant se construit un peu en dehors de ses parents et il va se tourner vers le monde des sourds, là où il va avoir des réponses. »⁵⁵

L'apprentissage de la langue des signes par les parents entendants reste donc essentielle aux relations familiales et donc à la construction personnelle de l'enfant.

Cependant, la responsable d'un établissement scolaire pour sourds nous explique que, régulièrement, il arrive qu'un des parents refuse d'apprendre la langue des signes par peur que son enfant ne se repose sur cette voie de communication et apprenne moins vite le français. Les parents se reposent également sur les appareils auditifs et implants de plus en plus performants, leur donnant l'illusion que la communication pourra être rétablie par cette voie. Nous remarquons donc que, même si la langue des signes a aujourd'hui une bien meilleure place qu'auparavant dans l'éducation des enfants sourds, elle n'a toujours pas acquis le même statut que le français dans les mentalités des entendants.

- Au sein de la communauté sourde

Au cours d'un entretien, une dame nous explique également comment, de son point de vue, la langue des signes n'occupe également pas un statut identique au français au sein de la communauté sourde :

« Et même, je dirai, ce n'est pas uniquement dans le monde des entendants que la langue des signes n'a pas acquis son statut, mais aussi dans la communauté des sourds, parce que les sourds n'ont pas, et encore maintenant, n'ont toujours pas de cours de langue des signes, comme nous avons, nous les entendants, des cours de français. Il n'y a pas un regard sur la langue, une analyse de la langue, comment elle se construit. »⁵⁶

Dans la suite de l'entretien, elle nous explique comment, à ses yeux, la langue des signes a une structure qui lui est propre et véhicule la culture sourde. Du point de vue de notre informatrice, cette sous-considération de leur langue engendre, chez les personnes sourdes, un imaginaire de supériorité du français sur celle-ci :

⁵⁴ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁵⁵ Dominique, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

⁵⁶ Hélène, entendante parlant la langue des signes, Septembre 2013.

« Dans leur esprit, à nouveau, le statut de la langue des signes est inférieur au français. Et il y a beaucoup de sourds qui disent ‘moi je n’ai pas du tout accès au français’, [qui] considèrent que s’ils s’expriment en langue des signes, ce sera moins bon qu’en français. Or c’est tout à fait faux, c’est tout à fait faux. »⁵⁷

Pour notre informatrice, ces fausses idées proviennent d’un manque d’intérêt pour l’étude de la langue des signes en tant que langue ainsi que d’une éducation très axée sur l’oralisme et l’intégration au monde entendant. En effet, elle nous parle des situations de jeunes sourds et de leur relation à l’oralisation et à la surdité :

« C’est au prix de beaucoup d’efforts. Ils ont mis de côté leur surdité, quelque part, pas consciemment, parce qu’ils sont portés par les parents qui veulent qu’ils réussissent et c’est normal. Et qu’ils considèrent qu’ils ne peuvent réussir que s’ils maîtrisent le français, l’oralité de la langue, et cetera. »⁵⁸

Nous retrouvons donc l’importance donnée à l’oralisation, que ce soit chez les parents entendants ou les jeunes élèves sourds. Comme l’explique notre informatrice, au cours de la scolarité en intégration, la surdité est « mise de côté ».

- Conclusion

En conclusion, à travers ces entretiens, nous observons une nette évolution, depuis plusieurs décennies, de la place qu’occupe la langue des signes. Elle est actuellement le symbole de la culture sourde et elle se retrouve au cœur du parcours scolaire des jeunes sourds. Au sein des familles d’enfants sourds, les représentations changent également, mais de façon moins importante. En effet, à travers les différents témoignages repris ci-dessus, la perception médicale de la surdité est encore très prégnante chez les parents entendants d’enfants sourds. Cependant, de manière générale, les entendants s’intéressent de plus en plus à la culture sourde et à la langue des signes, entraînant une meilleure connexion entre les deux mondes.

Cependant, bien que la langue des signes prenne aujourd’hui une place plus importante et bien plus respectée, nous voyons, à travers les témoignages de nos informateurs, qu’elle n’a pas toujours un statut équivalent aux autres langues. Cette considération de la langue des signes comme inférieure se retrouve non seulement dans les représentations des entendants mais également dans celles de certaines personnes sourdes. Cependant, même si certains d’entre eux tiennent ce discours d’infériorité de leur langue, d’autres la considèrent comme équivalente au français et éprouvent une grande fierté à la parler. La perception de la langue des signes comme équivalente au français, qui s’installe petit à

⁵⁷ Hélène, entendant parlant la langue des signes, Septembre 2013.

⁵⁸ Hélène, entendant parlant la langue des signes, Septembre 2013.

petit dans les mentalités, est intimement liée à une approche culturelle de la surdité : les sourds ont leur propre culture et la langue des signes en est le symbole.

III.2.2. Le sentiment d'appartenance au monde des sourds

Le sentiment d'appartenance à la culture sourde est fortement lié à l'utilisation de la langue des signes. En effet, à travers les entretiens, nous remarquons que les personnes ne se sentant pas appartenir à cette culture le justifient par une faible utilisation de cette langue et par une préférence pour l'oralisation. D'autres indicateurs du sentiment d'appartenance à la culture sourde peuvent également être mis en avant, comme la proportion de sourds dans le cercle d'amis ou la fréquence des rencontres avec des personnes sourdes dans les foyers pour sourds, par exemple.

- Variation du sentiment d'appartenance

Tout au long de la vie d'une personne sourde, son attachement à la communauté peut varier de façon importante : un individu peut très bien avoir été éduqué en milieu entendant pendant des années, puis, en grandissant, se tourner alors vers le monde des sourds. Il est possible aussi qu'un jeune hésite pendant de nombreuses années entre les deux mondes, ne sachant plus auquel il appartient. Plusieurs auteurs nous parlent de la période de l'adolescence, particulièrement importante chez les jeunes sourds :

« C'est à l'adolescence que surviennent les refus de poursuivre la rééducation orthophonique, voire qu'un sourd s'approprie la LSF⁵⁹, même lorsqu'il a un bon niveau de langage oral, venant par là même signifier les failles d'un mode de communication qui n'est pas le reflet de sa structuration psychique. » [John et al., 2009, p.102].

En effet, selon nos informateurs, cette période est également souvent un moment de balance entre les deux mondes, qui peut parfois être difficile pour le jeune. Lorsqu'elle discute du parcours scolaire des jeunes sourds en milieu entendant, une informatrice évoque la difficulté que cela peut être :

« Si ils ont une base de personnalité solide, ils ont donc une certaine tolérance à la frustration, ce qui est essentiel, pour ne pas trop souffrir. Et donc ils peuvent faire face à ça. Maintenant ceux qui n'ont pas eu cette base parce que les parents n'ont pas su la donner, bien sûr, souffrent beaucoup plus. »⁶⁰

L'insertion en milieu scolaire entendant peut donc être vraiment compliquée pour certains jeunes, qui décident alors de se diriger vers le monde des sourds, dans lequel ils s'épanouissent davantage. Pour ces jeunes, l'environnement entendant – qu'il soit scolaire ou familial – est un milieu qui leur

⁵⁹ Langue des Signes Française

⁶⁰ Béatrice, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

demande sans cesse un effort d'adaptation à une langue qui ne leur est pas naturelle. Une informatrice nous parle du parcours mouvementé de son frère :

« Et mon frère, dans un premier temps, jusqu'à l'âge de vingt ans, il était très fort dans l'oralisation. Mais il sentait très, très mal, il a eu vraiment beaucoup de difficultés dans son parcours scolaire parce qu'il était intégré dans une école ordinaire et c'était très difficile pour lui. Puis il a été très mal et il ne savait plus qui il était. S'il était sourd, s'il était entendant. Puis petit à petit il a pris conscience qu'il était sourd et qu'il aurait beau faire ce qu'il voulait, qu'il resterait sourd. »⁶¹

Dans la suite de l'entretien, cette dame nous explique que son frère s'est alors vraiment investi dans une analyse et un apprentissage approfondis de la langue des signes, ainsi que dans la culture sourde. Selon elle, toute l'éducation de son frère tournait autour du français, d'une nécessité d'oralisation afin de se rapprocher de la norme entendant. A ses yeux, ce brusque changement s'est avéré positif pour lui : il accepte aujourd'hui sa surdité et considère la langue des signes comme équivalente au français.

Il arrive aussi que certaines personnes sourdes retournent plus tardivement vers le monde des sourds et vers la culture sourde. Cela peut être dû à un besoin de se retrouver ou simplement suite à une rencontre. L'épouse entendant d'un informateur sourd nous fait part du retour de son mari vers la communauté sourde suite à leur rencontre. En effet, elle nous explique que lorsqu'elle a décidé d'apprendre la langue des signes, plusieurs années auparavant, son mari s'est rapproché de la communauté sourde et a commencé à aller au foyer des sourds, avec elle :

« C'est parce que c'est moi qui y ai été et depuis il s'intéresse plus au monde des sourds. Mais c'est plutôt se revoir et discuter. Donc on en invite ici, pour manger et parler ensemble. [...] Oui voilà, depuis que j'ai repris des cours, il s'est vraiment remis dedans, je trouve. Avant, il avait vraiment laissé de côté le monde des sourds un peu. Mais c'est vraiment pour sa sœur qu'on fait un effort, enfin surtout moi. Sinon on aurait pu rester comme ça. Puis c'est aussi pour le bébé, on ne savait pas trop si il serait sourd ou entendant, maintenant la question ne se pose plus il est entendant. »⁶²

Au cours de l'entretien, son époux nous explique qu'il a toujours été plus proche des entendants que des sourds, de par son éducation oraliste. Sa sœur, dont l'informatrice nous parle, a suivi le même parcours scolaire que son frère, mais reste cependant très ancrée dans le monde des sourds, et ce depuis sa jeunesse.

⁶¹ Hélène, entendant parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁶² Marine, entendant parlant la langue des signes, novembre 2014.

- Les sourds et l'appartenance au monde des sourds

L'attachement de nos informateurs à la culture sourde se traduit sensiblement à travers les entretiens menés. Une informatrice nous fait part de différentes situations d'appartenance culturelle que l'on peut retrouver chez les jeunes sourds actuellement. Selon son point de vue, il existe quatre catégories générales d'appartenance ou de non-appartenance à la culture sourde :

« L'adolescent sourd, il considère sa surdité comme un... comme un stigmate, et donc il va gommer le handicap et ce qui l'entoure et fonctionner le plus possible comme les entendants. S'il est marginal, alors le jeune ne se sent pas appartenir ni à l'une ni à l'autre – les communautés sourde et entendante. S'il est dit en immersion, alors il est fier d'appartenir au monde des sourds et il est vraiment en immersion alors dans la communauté sourde. Il peut être aussi biculturel, vivre dans les deux cultures et s'adapter aux deux. »⁶³

L'informatrice souligne évidemment le fait que ces explications sous forme de catégories générales sont théoriques et que les différents degrés d'appartenance à la culture sourde, sur le terrain, sont bien plus flous. Une autre informatrice nous explique que la préférence, pour le jeune sourd, de s'entourer d'entendants ou de sourds dépend de sa personnalité :

« Ca dépend de la personnalité, oui il y a des enfants qui se sentent mieux avec des entendants, d'autres qui se sentent mieux avec des sourds. [...] Moi j'ai des élèves qui s'identifient comme des sourds et j'ai des élèves qui s'identifient aux entendants. [...] Ca dépend des expériences de vie et là où ils se sentent à l'aise pour communiquer. »⁶⁴

D'autres informateurs nous parlent également de la personnalité du jeune sourd comme souvent décisive dans son rapprochement au monde entendant ou au monde des sourds. Plusieurs caractéristiques sont émises comme favorisant un rapprochement au monde entendant, cependant, les informateurs ne souhaitent pas généraliser : comme ces derniers le soutiennent, il n'existe pas de règle et beaucoup de paramètres sont à prendre en compte.

Dans un témoignage que nous avons recueilli, une informatrice nous fait part de sa rencontre avec une dame sourde préférant l'oralisation à la langue des signes :

« J'avais eu une femme sourde et j'avais commencé à signer, puis elle m'a dit 'Non, je ne signe pas'. [...] Elle lit sur les lèvres et elle était appareillée parce que c'était une fille qui était dans un milieu entendant depuis toujours et qu'on avait vraiment médicalisé quoi. Puis on a parlé après parce que je crois qu'elle aimait bien parler avec les entendants. [...] Et elle était vraiment plus

⁶³ Béatrice, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

⁶⁴ Dominique, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

proche des entendants que des sourds, elle. Ça m'avait vraiment... enfin surpris quoi, je ne m'attendais pas à ça –à ce qu'elle ne signe pas. »⁶⁵

A travers ces propos, nous percevons un certain étonnement de notre informatrice suite à sa rencontre avec une personne sourde refusant d'utiliser la langue des signes et préférant l'oralisation. Cette description correspond donc à la première catégorie citée dans l'extrait précédent : le but est de fonctionner le plus possible comme un entendant. Nous retrouvons également cela à travers les propos d'un autre informateur :

« Oui je me sens plus proche – des entendants. J'aime bien le monde des sourds aussi mais c'est vrai que je préfère être avec les entendants. Les conversations sont plus agréables et plus intéressantes pour moi. Quand j'étais jeune, j'étais plus en contact avec les entendants qu'avec les sourds. Je voulais apprendre le français, je voulais apprendre, enrichir mon vocabulaire, j'étais vraiment motivé à progresser. [...] Et maintenant j'arrive à parler presque comme une personne entendante. [...] Tandis que les autres sourds ils n'ont pas envie de rencontrer les autres [entendants], ils ne voient pas l'intérêt. Ça les ennue, ils ne comprennent pas quand ils sont avec les entendants. Alors ils préfèrent rester entre sourds et utiliser la langue des signes entre eux. Et j'ai l'impression qu'ils ne progressent pas au niveau du vocabulaire. [...] Ils – ses parents entendants – me disent que je parle presque comme une personne entendante et donc c'est une fierté pour moi. »⁶⁶

A travers ce témoignage, nous voyons clairement comment, pour notre informateur, l'objectif de toute personne sourde doit être de se confondre le plus possible avec les entendants et se rapprocher au maximum d'eux. Nous voyons donc que l'oralisation est au cœur de ses propos et ressembler aux entendants doit être une motivation. Cependant, l'informateur peut aussi passer du temps avec des personnes sourdes et se rend parfois au foyer des sourds. Aussi, il utilise la langue des signes sans problème. A première vue, notre informateur est donc, selon les classifications de l'informatrice précédente, biculturel : ce dernier s'adapte aux deux cultures et ne refuse ni l'une, ni l'autre.

Comme nous l'avons dit précédemment, un de nos informateurs, plus proche des entendants depuis sa jeunesse, retourne aujourd'hui avec intérêt vers le monde des sourds. Il nous parle de sa sœur : « Oui elle est toujours avec des sourds. Jamais avec des entendants. Mais elle n'a pas d'appareil, ça c'était un choix qu'elle a fait. »⁶⁷. Alors que lui a toujours été plus proche des entendants, sa sœur a toujours préféré se retrouver parmi les sourds. Plus tard dans l'entretien, notre informateur nous expliquera que sa sœur s'est mariée à un sourd, utilise de façon permanente la langue des signes et se rend souvent au foyer des sourds. Le refus d'être appareillé est également un signe d'attachement profond à la culture sourde.

⁶⁵ Héloïse, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

⁶⁶ Michel, sourd, novembre 2014.

⁶⁷ Xavier, sourd, novembre 2014.

Au cœur des entretiens menés avec les personnes sourdes, nous observons qu'une approche culturelle de la surdité se couple généralement avec un sentiment d'appartenance à la communauté sourde. En effet, chez les personnes sourdes, plus celles-ci se revendiquent comme faisant partie du monde des sourds, plus elles ressentent la surdité comme une culture plutôt que comme un handicap. Cela est également vrai dans le sens inverse : les personnes sourdes se sentent plus proches des entendants ont tendance à concevoir la surdité comme un problème, une barrière à leur épanouissement et à leur intégration en milieu entendant. Cependant, de manière générale, qu'ils considèrent la surdité du point de vue culturel ou médical, nous retrouvons dans leur discours une certaine définition sociale de la notion de handicap : la société entendant n'est pas adaptée aux personnes sourdes.

- Les entendants de culture sourde

A travers les entretiens réalisés avec des personnes entendantes parlant la langue des signes, certaines affirmaient ressentir un profond attachement au monde et à la culture sourde. De fait, une informatrice nous fait part de ses diverses rencontres avec ce type de personnes :

« Il y a des entendants qui se sentent appartenir à la culture sourde. [...] Mais enfin, il y a des personnes entendantes qui sont tellement identifiées à la culture sourde, parce que c'est leur langue maternelle. Ils sont entendants mais c'est leur langue maternelle. »⁶⁸

En effet, plusieurs de ces personnes nous font part d'un sentiment profond d'appartenance à la culture sourde, et ce depuis leur plus jeune âge : « J'étais vraiment ancrée dans ce monde-là, si je peux dire. [...] Parce que moi, étant jeune, j'étais beaucoup dans ce milieu de malentendants. »⁶⁹ De cette façon, nous ne retrouvons donc pas uniquement des personnes sourdes et signantes au sein de cette communauté, mais également d'autres catégories de personnes. Les notions de « communauté sourde » et d'« identité sourde » recouvrent donc des réalités beaucoup plus larges, dans lesquelles peuvent très bien se retrouver des personnes entendantes. Ces personnes sont donc évidemment dans une interprétation culturelle de la surdité : celle-ci n'est plus un handicap auquel il faut nécessairement pallier, mais bien une culture au même titre que d'autres.

Ces entendants s'identifiant à la culture sourde sont généralement ce que nous appelons des CODAs⁷⁰, c'est-à-dire des enfants entendants de parents sourds. Dans un article publié en 2004, Christiane Fournier nous parle de ces CODAs et de leur bi-culturalité :

« On naît entendant, on est physiologiquement entendant mais psychologiquement, notamment pour ceux qui ont fréquenté la communauté sourde en prime, on devient ambivalent, une sorte

⁶⁸ Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

⁶⁹ Véronique, entendant parlant la langue des signes, mars 2011.

⁷⁰ « Children of Deaf Adults »

de caméléon qui se fond dans le milieu où il évolue. On peut se comporter comme un sourd. »
[Fournier, 2004, p.17]

L'auteur nous explique brièvement et de manière générale le parcours typique d'un CODA de sa naissance jusqu'à l'âge adulte. Selon l'auteur, toutes les étapes de leur vie sont marquées par cette double appartenance, à la fois à la culture sourde et au monde entendant. Elle nous explique comment celui-ci prend conscience de sa différence lorsqu'il se retrouve en dehors du noyau familial et comment il le vit. En effet, comme pour les enfants sourds de parents entendants, la période de l'adolescence est un moment-clé dans leur construction identitaire. Enfin, à l'âge adulte, comme le souligne l'auteur, plusieurs directions peuvent être prises : le CODA peut s'investir davantage dans le monde des sourds et dans la culture sourde, comme il peut également s'en éloigner totalement.

Comme cela a été dit dans un extrait d'entretien ci-dessus, le rattachement de ces personnes à la culture sourde est intimement lié à l'apprentissage de la langue des signes comme langue première. En effet, plusieurs témoignages de personnes entendantes parlant la langue des signes viennent confirmer cela : « C'est ma langue maternelle, je la considère vraiment comme ma première langue. »⁷¹ Cette informatrice est une entendante née de parents sourds et élevée dans la langue des signes. Elle a épousé un homme sourd et ils sont tous deux entourés d'amis sourds. Leurs enfants ont également été éduqués à la fois dans le français et dans la langue des signes. Tout au long de l'entretien, cette dame se revendique clairement comme faisant partie de la communauté sourde. Une autre informatrice, seule entendante dans une famille de sourds – parents, frère et sœur – tient également les mêmes propos que la précédente : « Et ma langue maternelle est la langue des signes, parce que c'est la langue véhiculaire de la famille. [...] Etant donné que j'étais dans un environnement signant, ma première langue était la langue des signes. »⁷² Il est donc clair que dans leur attachement à la communauté sourde, la langue des signes tient une place centrale. Malgré le fait que ces personnes soient entendantes, elles ont donc vécu les premières années de leur vie en langue des signes.

Ces deux informatrices, tout au long des entretiens, mettent l'accent sur une interprétation culturelle de la surdité et veulent démentir tous les préjugés existants sur leur communauté. Comme l'explique Christiane Fournier [2004], en quittant la sphère familiale, les CODAS peuvent continuer à s'investir de différentes façons dans le monde des sourds. Une de nos informatrices nous explique comment elle est restée très liée à la communauté sourde : « Mais la rencontre avec mon mari m'a permis de rester dans ce monde-là. »⁷³ Une autre informatrice a décidé de tirer profit de son bilinguisme en devenant interprète en langue des signes. Cette profession lui permet à la fois de s'investir dans la culture sourde et de rester proche de sa famille, majoritairement sourde :

⁷¹ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

⁷² Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁷³ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

« Je me sens toujours plus proche de la communauté des sourds. [...] Parce que nous sommes quand même très peu à être CODA, c'est-à-dire enfant entendant de parents sourds, et encore moins enfant entendant issu d'une cellule familiale où il n'y a que des sourds. Et voilà pour moi il y a quelque chose à changer dans la société et même au niveau des personnes entendantes qui travaillent avec des sourds. »⁷⁴

Les enfants entendants de parents sourds peuvent donc être considérés comme des « passerelles » entre les deux communautés, recueillant à la fois le ressenti de leurs proches sourds et des entendants. En effet, c'est souvent à travers ces personnes que les entendants s'intéressent à la surdité et posent leurs questions, en vue de s'informer. D'autre part, les entendants parlant la langue des signes sont aussi les récepteurs des réclamations qu'ont les sourds vis-à-vis du monde entendant. Dès lors, il est donc compréhensible que leurs témoignages soient souvent très riches, puisqu'ils ont une bonne connaissance des deux mondes.

III.2.3. Le monde des sourds et ses différentes générations

A travers les entretiens réalisés, une thématique revient régulièrement lorsque nous parlons de culture sourde : la différence entre les générations au sein du monde des sourds en ce qui concerne leur attachement à la culture sourde. En effet, plusieurs informateurs nous parlent de cette différence qui existe entre les plus jeunes et les plus âgés :

« Je pense que c'est un peu partout qu'il y a cette séparation, entre les jeunes et les vieux entendants aussi, pas seulement chez les sourds. Mais c'est vrai qu'il y a une différence, c'est vrai qu'il y a une mentalité qui est différente. »⁷⁵

Un second informateur nous donne son point de vue sur la situation actuelle au sein de la communauté sourde. A ses yeux, il n'existerait pas deux groupes distincts, mais plutôt trois :

« Je crois que maintenant il y a même trois groupes différents. Il y a la vieille génération de sourds comme j'ai dit d'un côté. Dans les jeunes, il y a ceux qui sont en intégration, je dirai 20% ou 25% des jeunes sourds qui réussissent vraiment bien au niveau des études, qui vont à l'université ou en haute école, qui sont très doués au niveau de l'écrit, mais qui ont appris la langue des signes plus tard, à l'adolescence voire l'âge adulte. Et puis alors il y a ceux chez qui l'intégration se passe moins bien, qui ont aussi des difficultés dans l'enseignement spécialisé et qui n'ont pas vraiment le choix quant au chemin de leurs études. »⁷⁶

⁷⁴ Hélène, entendant parlant la langue des signes, septembre 2013.

⁷⁵ Marc, sourd, décembre 2014.

⁷⁶ Marc, sourd, décembre 2014.

Selon cet informateur, une grande majorité des jeunes sourds vivent difficilement leur parcours scolaire en intégration : l'adaptation aux entendants reste une épreuve difficile et l'accès à des études en milieu entendant, comme le dit l'informateur, est assez restreint.

Entre la « vieille génération » et la génération de jeunes, de nombreux changements prennent place. Les améliorations technologiques permettent actuellement aux jeunes d'être implantés très tôt et de travailler de façon bien plus performante leur oralisation. De fait, actuellement, les jeunes ont une maîtrise plus fluide du français et leur oralisation est bien meilleure qu'auparavant. Dès lors, les jeunes sourds fréquentent plus facilement des entendants, puisque la communication est plus aisée. Les personnes rencontrées lors des entretiens soutiennent, sans aucune exception, qu'il existe un rapprochement flagrant des jeunes sourds vis-à-vis du monde entendant. Certains informateurs perçoivent ce changement de façon très positive. En effet, comme le dit un de nos informateurs, la nouvelle génération crée une ouverture de la communauté sourde au monde entendant et vice versa :

« [...] je crois que, de plus en plus, c'est vraiment le changement de génération qui fait qu'il y a une ouverture. Et je trouve ça évidemment beaucoup plus positif que ce qu'il se passait avant. Parce qu'il y a beaucoup plus d'échanges entre les deux mondes et puis voilà, on tire des richesses chacun. »⁷⁷

Selon cet informateur, cette ouverture est donc bénéfique, puisqu'elle engendre une meilleure connaissance de l'autre et un enrichissement mutuel. En effet, nombre de personnes rencontrées affirment que ce rapprochement entre les deux communautés permettrait certainement une plus grande tolérance des uns envers les autres, ainsi qu'une adaptation de la société aux personnes sourdes.

Cependant, d'autres informateurs ne perçoivent pas ces changements de la même façon. En effet, plusieurs d'entre eux soulignent une distanciation des jeunes au monde des sourds : « Maintenant la nouvelle génération, il n'y a plus d'internat, ils rencontrent des amis sourds mais peu. [...] la culture sourde, la culture de la langue des signes, c'est plus tard maintenant. »⁷⁸. A travers ce témoignage, notre informateur nous explique que les jeunes sourds oublient, durant leur jeunesse, leur surdit . En effet, ceux-ci  tant int gr s dans des milieux scolaires entendants, la langue des signes n'est pratiquement plus utilis e et les jeunes perdent le contact avec le monde des sourds : « La nouvelle g n ration, ils font des hautes  tudes, mais par rapport   la communication, ils sont forts   l' crit, mais leur vision du monde des sourds est diff rente. »⁷⁹ Ces informateurs regrettent le d tachement des jeunes vis- -vis du monde des sourds, tout en montrant une inqui tude quant   un certain effritement de la culture sourde, voire de sa disparition.

⁷⁷ Bernard, entendant parlant la langue des signes, octobre 2014.

⁷⁸ Marc, sourd, d cembre 2014.

⁷⁹ Marc, sourd, d cembre 2014.

Les améliorations technologiques sont donc au cœur des changements s'opérant actuellement au sein de la communauté sourde. Certains auteurs nous parlent également de ces évolutions et de leur impact :

« Ces dernières décennies, l'évolution des pédagogies ou des technologies a été considérable. Actuellement, suite au dépistage néonatal généralisé et au recours de plus en plus fréquent aux implants cochléaires, de moins en moins d'enfants sourds apprennent la langue des signes. En effet, l'essentiel de la rééducation de l'enfant sourd, implanté ou pas, est axé sur le développement du langage oral. » [Joris, 2012, p.39]

Un informateur nous parle également des conséquences de ces changements et de la nécessité de donner à l'enfant sourd sa langue naturelle :

« Voilà l'implant on dit que c'est bien mais ça n'est pas comme par magie quand on met un implant, qu'on devient entendant. Avec l'implant on reste quand même sourd. Et donc, il faut apprendre la langue des signes, mais ça on le supprime, on oublie les signes. On se dit que les sourds, c'est fini, que ça va aller comme les entendants. Et c'est ça qui énerve aussi et qui met en colère certaines personnes sourdes, parce qu'on a l'impression que plus tard, l'identité, la culture, l'identité et la langue des signes, ça va disparaître. »⁸⁰

D'autres informateurs tiennent également les mêmes propos : les implants, aussi performants qu'ils soient, ne font pas des personnes sourdes des entendants. Plusieurs personnes insistent donc sur la nécessité, pour les jeunes, de continuer à apprendre et utiliser la langue des signes, leur langue naturelle :

« Et je pense aussi que, même avec l'implant, il faut continuer à pratiquer la langue des signes et que les parents entendants doivent être conscients que leur enfant a un appareil mais que ça ne le rend pas entendant, il reste sourd. »⁸¹

Dans la suite de l'entretien, cet homme nous explique que nombre de jeunes sourds qui évoluent en milieu scolaire entendant oublient en grande partie leur langue naturelle et mettent de côté leur surdité. C'est après leurs études que certaines personnes sourdes reviennent alors vers le monde des sourds et recommencent à utiliser la langue des signes. C'est pour cela que plusieurs informateurs soulignent un apprentissage tardif de la culture sourde chez les jeunes.

D'autres personnes, ayant un point de vue plus modéré, estiment que la disparition de la culture sourde n'est pas à craindre, tout en reconnaissant l'effet qu'ont les technologies sur celle-ci : « La culture sourde ne va pas disparaître, parce que... une culture ne disparaît pas comme ça. Mais c'est vrai qu'elle s'appauvrit au niveau du nombre de personnes. Les progrès technologiques... l'implant

⁸⁰ Marc, sourd, décembre 2014.

⁸¹ Marc, sourd, décembre 2014.

cochléaire est extraordinaire, le progrès est extraordinaire. »⁸² Selon une autre informatrice, la culture sourde ne disparaîtra pas, mais une fracture risque de s'installer au sein de la communauté sourde :

« Je pense qu'il va y avoir un fossé entre ceux qui veulent [garder] leur identité de sourd, sans appareil et sans... sans la technologie. Et puis ceux qui ont baigné dans la technologie, dans un milieu entendant, avec des parents entendants et qui... oui, qui iront vers les sourds, mais... moins. »⁸³

Dans les discours, nous remarquons qu'il existe déjà une fracture de ce type : en effet, comme nous l'avons vu dans le point précédent, alors que certaines personnes sourdes se revendiquent de culture sourde et utilisent la langue des signes, d'autres préfèrent laisser cela de côté afin de se rapprocher des entendants.

III.2.4. Conclusion

La perception culturelle de la surdité se retrouve donc clairement dans le discours de nos informateurs et s'oppose nettement à la définition médicale dont nous avons parlé précédemment. Chez les informateurs proches d'une perception culturelle de la surdité, nous retrouvons également une interprétation sociale du handicap : comme cela a déjà été souligné, ils dénoncent le manque d'adaptation de la société entendant aux personnes sourdes. En ce qui concerne le sentiment d'appartenance des individus à la culture sourde, nous avons constaté que ce dernier pouvait varier tout au long du parcours de vie, suite à différentes expériences, rencontres et autres. Nous avons également vu que, chez les personnes sourdes, cette appartenance n'est pas systématique : en ce qui concerne un de nos informateurs sourds, même s'il reconnaît l'existence de cette culture, il se sent bien plus proche du monde entendant. Inversement, certains entendants – les initiés – peuvent se revendiquer de culture sourde. A travers les entretiens menés, nous avons constaté la place centrale qu'occupe la langue des signes dans l'appartenance des individus à cette culture.

III.3. La surdité comme stigmat

Comme cela a déjà été expliqué, l'identité personnelle se construit en rapport avec le regard que les autres portent sur nous, leurs jugements et leurs comportements envers nous. Au cœur de ces jugements et comportements se trouve le processus de stigmatisation. Comme nous l'avons vu, c'est à travers certains stigmates, attributs, que les entendants identifient les personnes sourdes, les considérant dès lors comme étant « hors norme ». A travers les sections précédentes, nous avons vu comment les perceptions médicale et culturelle de la surdité prennent place dans le discours des différents informateurs et quelles étaient les relations entre celles-ci. Nous allons désormais voir

⁸² Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

⁸³ Dominique, entendant parlant la langue des signes, février 2015.

comment, à travers les entretiens, les différents informateurs identifient les stigmates de la surdité et comment ils réagissent à ces derniers.

III.3.1. Invisibilité de la surdité

Lorsque nous parlons de stigmatisation des personnes sourdes, il convient premièrement d'aborder la caractéristique d'invisibilité de la surdité, dont nous avons discuté dans la partie théorique de ce mémoire. En effet, celle-ci se retrouve largement au cœur des entretiens, tous publics confondus. Une première informatrice nous parle de cette caractéristique de la surdité :

« Quelqu'un qui est sourd et qui rentre ici, ce n'est pas marqué sur son front. Généralement ce sont des gens qui se comportent comme vous et moi. Donc forcément ben ça passe inaperçu. Quelqu'un qui est aveugle, ça passe beaucoup moins inaperçu. Ou avec un handicap physique important quoi. »⁸⁴

Comme cela a été expliqué, l'identification du sourd comme tel nécessite donc un contact, une situation sociale entre ce dernier et l'entendant. [Goffman, 1975] Comme nous l'explique l'informatrice, à première vue, la surdité passe donc « inaperçue », contrairement à d'autres handicaps, repérables à première vue. En effet, les stigmates de la personne aveugle ou de la personne à mobilité réduite sont bien plus visibles et ne nécessitent pas une situation sociale pour être repérés.

L'invisibilité de la surdité et la nécessité d'une situation sociale à son identification peut avoir des répercussions sur les contacts entre entendants et sourds. Une seconde informatrice nous fait part de situations fréquemment vécues :

« Moi, j'ai toujours dit que c'était le plus laid des handicaps parce qu'il ne se voyait pas. Il n'est pas marqué sur votre front 'je suis sourd' et si quelqu'un vous interpelle en rue, il va se dire 'Eh bien il est malpoli celui-là, il ne répond même pas !'. Ce sont des choses auxquelles on a souvent été confrontés. »⁸⁵

Nombre d'informateurs nous rapportent des récits de telles situations de malentendus entre entendants et sourds, ayant pour cause la non-identification de la personne sourde en tant que telle. En effet, les personnes entendants n'ont pas les mêmes attentes et le même comportement vis-à-vis d'un interlocuteur qu'elles considèrent comme entendant ou comme sourd. De là, naissent donc des troubles de la communication dans ces contacts appelés « mixtes » [Goffman, 1975] et donc des incompréhensions.

L'invisibilité de la surdité n'est cependant pas permanente : les personnes sourdes sont tout de même porteuses de certains stigmates, permettant aux entendants de les repérer et au processus de

⁸⁴ Martine, entendante, février 2015.

⁸⁵ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

stigmatisation de s'installer. Comme cela a été expliqué précédemment, Goffman [1975] utilise l'adjectif « discréditable » pour parler des personnes sourdes, puisque, à première vue, ces stigmates sont invisibles. En effet, ceux-ci se révèlent généralement à travers une rencontre entre sourds et entendants, à travers laquelle les « normaux » identifient la différence de la personne sourde. Certaines situations sociales sont donc propices à la stigmatisation des personnes sourdes, processus au cours duquel ces dernières passent du statut de « discréditables » à « discréditées ». A travers les entretiens, nous identifions plusieurs stigmates chez la personne sourde : la langue des signes, les prothèses auditives et la parole. Nous verrons également que certaines personnes sourdes jouent sur la visibilité et l'utilisation de ces stigmates. En effet, celles-ci peuvent essayer, soit d'effacer au maximum ces stigmates afin de ressembler aux entendants, soit de les mettre en avant, afin d'affirmer leur identité face à ces derniers.

III.3.2. Les stigmates de la surdité

- La langue des signes comme stigmat

Le stigmat le plus visible chez les personnes sourdes est certainement la langue des signes. En effet, un simple contact visuel entre un entendant et plusieurs personnes utilisant la langue des signes est suffisant à la stigmatisation. La langue des signes est, par définition, extrêmement repérable et diffère fortement des normes comportementales que nous retrouvons chez les entendants. En effet, « Dans les sociétés occidentales où les mouvements corporels et les expressions physiques sont réduites à leur niveau minimum, les mouvements du corps et des mains des personnes sourdes peuvent surprendre, voire inquiéter les entendants. » [Fontaine, 2015, p.44 ; d'après Higgins, 1980, p. 127]. Comme cela a été souligné plusieurs fois, la langue des signes a longtemps été prohibée et moquée en lieu public. Aujourd'hui, malgré les évolutions, elle attire toujours la curiosité des entendants, par son caractère inhabituel. Elle constitue donc un stigmat important chez la personne sourde, qui peut, comme cela a été souligné précédemment, soit la mettre en avant avec fierté, soit éviter de l'utiliser en public afin d'éviter la stigmatisation.

A travers les entretiens réalisés, nous retrouvons très bien ces différents comportements de la part des personnes sourdes. Alors que certains jeunes sont décrits par une institutrice comme maîtrisant très bien la langue des signes et adorant la parler, même en intégration scolaire, d'autres ne supportent pas le statut de « différent » qu'elle engendre. Les propos d'une informatrice illustrent parfaitement ce dernier type de situations. Elle nous fait part d'une situation vécue avec un jeune élève sourd en intégration scolaire, refusant de parler la langue des signes au sein de sa classe :

« Il est scolarisé dans une école d'entendants qui n'est pas partenaire avec nous. Et quand l'interprète vient tout d'un coup au milieu de la classe d'entendants, eh bien c'est un gosse qui restait comme ça [l'informatrice cache ses yeux], pour montrer que ce n'est pas... que ce n'est pas pour lui que cette femme était là. Euh... donc seul sourd dans une école d'entendants, c'est

difficile, vraiment très difficile et ce n'est pas positif pour la construction de la personnalité, parce que ça aboutit à un manque d'assurance, un manque d'estime de soi, et cetera. »⁸⁶

Dans ce témoignage, la langue des signes apparaît donc comme un stigmaté indéniable de la surdit , marquant la diff rence entre le jeune  l ve sourd et ses compagnons de classe entendants. A chacune des venues de l'interpr te, le processus de stigmatisation  tait donc remis en place. Il est  galement clair que ce stigmat  est difficilement camouflable : malgr  les tentatives du jeune gar on pour effacer sa surdit  aux yeux des entendants, la stigmatisation est bien pr sente.

Cependant, comme le soutient Higgins [1980], la langue des signes n'est donc pas un si bon indicateur de la surdit  qu'il y para t. En effet, premi rement parce que tous les sourds n'utilisent pas la langue des signes et, deuxi mement, parce qu'un certain nombre de personnes entendants, souvent proches du monde des sourds, utilisent la langue des signes. Celles-ci peuvent donc ainsi se retrouver stigmatis es, de la m me fa on que les personnes sourdes. Dans un premier temps, ces entendants utilisant la langue des signes partagent donc indiscutablement le discr dit port  par les personnes sourdes. Cependant, d s lors que l'interlocuteur prend conscience que la personne signante est  galement entendant, la langue des signes ne peut plus  tre consid r e comme un stigmat  de la surdit . En effet, une informatrice nous fait part de la r action des entendants lorsqu'elle signe : « Puis il y a aussi des compliments par rapport   moi,   ma capacit  de parler le langage des sourds. Mais  a c'est mon milieu donc c'est normal et je n'aime pas qu'on me complimente. »⁸⁷ De fait, le stigmat  d voile alors une comp tence plut t qu'un handicap, faisant dispara tre le discr dit.

- Les proth ses auditives comme stigmat 

A travers les entretiens r alis s, nous remarquons que les appareils auditifs ou les implants cochl aires peuvent  galement constituer un stigmat  de la surdit . Bien qu'ils soient de plus en plus discrets et qu'ils peuvent  tre camoufl s par leurs utilisateurs, ces appareils symbolisent tout de m me une d ficiance auditive, une diff rence. Une de nos informatrices nous parle des appareils que les enfants portent actuellement :

« Et porter cet appareil qui n'est pas toujours tr s  l gant. Chez les filles on cache encore dans les cheveux mais chez les gar ons qui ont des cheveux courts, quand on voit ce gros bazar, pour eux, ce n'est pas joli. Ce n'est pas beau. Et encore, maintenant, l'esth tique, enfin... les appareils sont petits, mais  a ne reste quand m me pas... »⁸⁸

Selon notre informatrice, institutrice en  tablissement scolaire pour jeunes sourds, les proth ses auditives sont donc un stigmat  important et visible chez la personne sourde. Comme notre

⁸⁶ B atrice, entendant, parlant la langue des signes, mars 2015.

⁸⁷ V ronique, entendant, parlant la langue des signes, mars 2011.

⁸⁸ Dominique, entendant, parlant la langue des signes, f vrier 2015.

informatrice le souligne au cours de l'entretien, les jeunes sourds, surtout en intégration scolaire, cherchent à cacher ce stigmate afin d'effacer la différence aux yeux de leurs camarades entendants.

Alors que pour certaines personnes sourdes, les prothèses sont un stigmate de leur surdité et donc de leur différence, pour d'autres, elles représentent un certain détachement à la culture sourde. En effet, à travers les entretiens, nous percevons une aversion de certaines personnes sourdes pour ces prothèses auditives : se revendiquant de culture sourde, le port de la prothèse serait équivalent à une volonté de ressembler aux entendants. Une de nos informatrices nous parle de ces personnes sourdes : « Il y a des sourds qui refusent ça... qui disent qu'on touche à leur identité de sourd et qu'on touche à leur personnalité. C'est la vieille génération. »⁸⁹ De fait, cela se retrouve explicitement au cœur de certains entretiens. Une informatrice nous parle de son mari, ayant toujours refusé le port d'appareils auditifs :

« Son handicap lui convient, il n'a jamais voulu porter des appareils auditifs ou des choses qui puissent l'aider dans son handicap [...] Oui on en a déjà beaucoup discuté, mais pour lui c'est proscrit. Il ne veut vraiment pas, c'est son monde à lui, il est bien comme ça. [...] Mon mari, lui, quand il était petit, les appareils auditifs étaient encore des grosses boîtes sur piles qu'on pendait au cou et qui marchaient un peu comme des écouteurs. Mais il n'aimait pas ça du tout donc il ne les portait pas ou faisait exprès de les casser parce que ça le gênait.»⁹⁰

Cet extrait d'entretien montre clairement une volonté, pour la personne sourde en question, de rester dans « son monde à lui », le monde des sourds. Il est à signaler que cet homme a grandi dans une famille de sourds, rendant potentiellement ce choix plus aisé, puisque la langue des signes est l'unique langue utilisée au sein de celle-ci.

Cependant, une autre informatrice nous parle du cas d'une jeune élève sourde, fille de parents entendants, ayant choisi de ne plus « mettre son implant » :

« L'élève que j'ai eu l'année passée, elle ne met plus son implant. Sa langue naturelle c'était la langue des signes, elle s'identifie comme une sourde et elle a des parents entendants. [...] je pense qu'elle se retrouve bien là-dedans. Et quand je regarde sa petite sœur, elle est encore entre les deux, elle. »⁹¹

Enfin, une dernière informatrice nous explique le cas de ses deux enfants sourds – aujourd'hui adultes –, refusant l'idée de l'implant :

« Eux ils sont vraiment contre, oui. Même si c'est mieux aujourd'hui, le risque zéro n'existe pas. Et puis eux ils sont comme ça, et puis [l'informatrice imite ses fils] « la culture des sourds

⁸⁹ Dominique, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

⁹⁰ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

⁹¹ Dominique, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

va disparaître si tout le monde se fait implanter. » [...] Oui, ils sont quand même beaucoup dans le monde des sourds. Il va au foyer des sourds de temps en temps, quand il y a un carnaval ou anniversaire, ils y vont. Autrement ils se retrouvent chez des adultes sourds ou quoi. »⁹²

Le refus de porter l'implant, à travers les entretiens, traduit donc un profond attachement à la culture sourde, une fierté et une volonté de défendre celle-ci. Un autre informateur⁹³ nous parlait également de sa sœur, sourde, ayant choisi de ne pas porter d'appareil. Comme il nous l'expliquait, cette dernière se revendique également comme étant de culture sourde et ne cherche pas à rentrer en contact avec des entendants.

- La parole comme signe d'un handicap

A travers les entretiens réalisés, un autre stigmaté apparaît : la parole. En effet, chez les personnes sourdes, l'oralisation est différente de celle des entendants. Dès lors, lorsque celles-ci se mettent à parler, l'entendant identifie une anomalie : la façon dont son interlocuteur parle ne correspond pas à ses attentes. Au cours des entretiens, plusieurs informateurs nous parlent de ce stigmaté, à travers lequel les entendants identifient la personne qui leur fait face comme « anormale » ou « différente ». Cependant, l'oralisation imparfaite n'est pas toujours considérée, par les entendants, comme une caractéristique de la surdité : « Donc maintenant on le prend souvent pour un étranger quand il parle mais il arrive quand même à rentrer en communication quand il a son appareil. »⁹⁴ A travers son oralisation, la personne sourde met donc à jour sa différence et s'expose au processus de stigmatisation, qui peut cependant être erroné et l'identifier en tant que personne étrangère.

Dans l'imaginaire entendant, l'oralisation imparfaite des personnes sourdes engendre parfois une impression d'incompétence d'ordre mental : « Dans l'esprit des entendants, la surdité va de pair avec une forme de retard mental. Des sourds, même s'ils sont reconnus comme fortement éduqués, ont tendance à être traités comme s'ils ne l'étaient pas. » [Fontaine, 2015, p.45] L'incapacité physique de la personne sourde déborde alors sur une supposée incapacité intellectuelle. Un de nos informateurs nous parle d'une amie sourde, ayant davantage de difficultés à oraliser :

« Et à mon avis, je ne suis pas sûr, quand elle avait rendez-vous avec le patron pour discuter et tout ça. Et le patron, parce qu'elle est sourde, quand elle parle, le patron pense qu'elle n'est pas capable, tu vois. Alors moi par exemple quand j'ai été pour les assurances je parle mieux et je parlais beaucoup donc le patron il est rassuré, content de moi et donc il m'a engagé. »⁹⁵

Dans la suite de l'entretien, notre informateur nous assure les capacités intellectuelles de cette dame pour les postes pour lesquels elle postule, regrettant cette association entre surdité et incapacité

⁹² Françoise, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

⁹³ Xavier, sourd, novembre 2014.

⁹⁴ Bernard, entendant parlant la langue des signes, octobre 2014.

⁹⁵ Michel, sourd, novembre 2014.

intellectuelle. Plusieurs informateurs dénoncent cet amalgame que font les entendants. En effet, l'un d'entre eux nous parle de la nécessité de connecter davantage le monde des sourds au monde entendant afin d'effacer ces représentations erronées : « Ça permet à chacun de changer ses représentations par rapport à la surdité, penser que les sourds ne sont pas bêtes »⁹⁶

III.3.3. La création d'un imaginaire d'homogénéité

En conséquence au processus de stigmatisation, naît, dans l'esprit des entendants, un imaginaire d'homogénéité : tous les sourds se ressemblent, parce qu'ils sont sourds. En effet, lors des entretiens réalisés avec les informateurs, nous retrouvons, à travers leurs propos, l'idée de « master status » d'Higgins [1980], dont nous avons discuté précédemment. En effet, « Comme c'est le cas pour la plupart des handicaps, le groupe majoritaire a tendance à considérer le handicap ou la fonction abimée (dans notre cas, l'ouïe) d'un outsider comme sa caractéristique principale. » [Fontaine, 2015, p.44]. Comme cela a déjà été souligné, la surdité, du point de vue des entendants, serait donc le « master status » des personnes sourdes. Cependant, cette représentation engendre à la fois une exagération de la ressemblance des personnes sourdes entre elles et une amplification des différences entre les sourds et les entendants.

Comme nous l'avons vu précédemment, Becker [1985] soutient que cet imaginaire d'homogénéité est créé par la norme entendant : il existe des normaux et donc des « outsiders ». Dans le discours des informateurs, c'est l'écart entre le monde des entendants et le monde des sourds et la méconnaissance du second par le premier qui engendrerait cette imaginaire. La plupart des personnes rencontrées lors d'entretiens soutiennent que la réduction de cet écart mènerait à la déconstruction des stéréotypes existant sur la surdité. De fait, nous constatons que le rapprochement d'un entendant au monde des sourds change souvent ses représentations : d'une perception médicale de la surdité, il se dirige de plus en plus vers une définition culturelle de celle-ci.

Nous pouvons constater que certains informateurs, se revendiquant souvent de culture sourde de façon spontanée, insistent sur la normalité de la vie qu'ils mènent. Ils cherchent également à effacer ces représentations fausses qu'ont les entendants : à leurs yeux, la surdité ne constitue pas un handicap et les préjugés existant sur les personnes sourdes ne sont pas justifiés. Lors des rencontres avec ces informateurs, ceux-ci cherchent à démentir ces préjugés et dénoncent les processus de stigmatisation dont sont victimes les personnes sourdes. Au début d'un entretien, de manière spontanée, une informatrice nous fait part d'un premier ressenti intéressant :

« J'ai accepté de vous en parler parce qu'il n'y a pas de tabou, parce que c'est une vie comme une autre et justement peut-être pour effacer certains 'on dit', euh, parce que je le vis comme si

⁹⁶ Marc, sourd, décembre 2014.

j'avais une vie avec une personne totalement normale. La seule différence c'est que mon mari n'entend pas, c'est tout ! Mais autrement c'est une vie normale. »⁹⁷

Tout au long de l'entretien, notre informatrice cherchera à déconstruire tous les stéréotypes existants sur les personnes sourdes. Voici un autre extrait d'entretien :

« Ce n'est pas parce qu'il est sourd qu'on ne parle pas, et ça, ça fait partie des préjugés qu'il y a en rapport avec la surdité. [Pause] On parle tout le temps, comme dans une famille normale, on parle de tout et de rien. »⁹⁸

Dans son discours, nous pouvons donc dire que l'informatrice s'oppose aux représentations considérant la surdité d'une personne comme faisant d'elle quelqu'un de totalement différent des entendants. Notre informatrice nous explique également que la personnalité de son mari n'a aucun rapport avec sa surdité : « C'est quelqu'un de très attentionné. Mais pas par rapport à sa surdité, c'est sa personnalité à lui. Ça n'a aucun rapport avec son handicap. »⁹⁹ A travers ces différents témoignages, l'informatrice s'oppose donc totalement à ce que l'imaginaire d'homogénéité implique : une différence marquée entre les entendants et les sourds et une ressemblance des sourds entre eux.

A travers les entretiens, nous remarquons que cet imaginaire d'homogénéité fonctionne également dans le sens inverse. En effet, certaines personnes sourdes perçoivent les entendants comme un groupe homogène : « Mais parce qu'un entendant sait tout. Mes parents, c'était comme ça et pour la plupart des sourds plus âgés, de l'âge de mes parents, un entendant sait tout, même s'il a trois ans il est censé tout savoir. »¹⁰⁰ Cette informatrice, fille de parents sourds, nous explique les répercussions que cela a eu dans son enfance, dont le refus de ses parents à ce qu'elle suive des cours de logopédie : « Les instituteurs ont conseillé à mes parents de me faire suivre des séances de logopédie qu'ils ont refusé d'emblée, parce que, pour eux, l'image de la logopédie s'adressait plutôt à des enfants sourds et pas à des enfants entendants. »¹⁰¹ Nous retrouvons donc ici l'image qu'ont les personnes sourdes des entendants : des personnes pour qui tout est facile, qui ont accès à tout. Une autre informatrice nous explique également que, dans l'esprit des jeunes élèves sourds, leurs compagnons de classe entendants mènent une vie beaucoup plus facile, sans embûche : « Parce que pour eux, un entendant, il sait tout faire. Il sait tout et tout va tout seul. Ils vivent dans un monde entendant. La plupart voudraient être entendants et ne pas aller dans une école spécialisée. [...] »¹⁰² Elle nous explique que ces jeunes pensent également que les difficultés qu'ils connaissent en plus de leur surdité – dyslexie, dyscalculie et d'autres – n'en sont pas pour les entendants, parce que, justement, ils sont entendants. Dès lors, à leurs yeux, la surdité serait donc la source de toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

⁹⁷ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

⁹⁸ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

⁹⁹ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

¹⁰⁰ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

¹⁰¹ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

¹⁰² Dominique, entendante parlant la langue des signes, février 2015.

III.3.4. Conclusion

La stigmatisation est donc un processus à travers lequel les personnes dites « normales » vont identifier, à travers certains traits physiques ou comportementaux, d'autres personnes comme « anormales ». Dans le cas de la surdité, les personnes sourdes deviennent donc, comme nous l'avons vu précédemment, des « outsiders » et seront considérées comme inférieures aux entendants :

« La dimension *handicapante, injuste et stigmatisante* du caractère outsider vient du fait que le handicap est généralement considéré comme *en dessous* du normal et non *à côté* du normal. Cette observation s'applique particulièrement au cas des sourds. Dans un monde de sons, la capacité d'entendre et de parler normalement, c'est-à-dire oralement, est très valorisée et vue comme allant de soi. » [Fontaine, 2015, p.43 ; d'après Higgins, 1980, p.125]

Cette perception de l'outsider comme inférieur n'est cependant pas partagée par tous. En effet, comme cela a été souligné, nombre d'initiés se rangent aux côtés des personnes sourdes, déconstruisant ces représentations d'infériorité et partageant leur discrédit.

Il est évident que le processus de stigmatisation a un impact significatif sur le développement d'un jeune sourd, comme le soutiennent nos informateurs. En effet, c'est à travers cette perception qu'ont les entendants de la surdité qu'ils se construisent : ils reçoivent une image d'eux-mêmes à travers les yeux des entendants qui les entourent. A travers l'analyse des entretiens, nous percevons cette difficulté, surtout pour certains jeunes, de faire face à ces processus de stigmatisation. Ils souhaitent alors faire disparaître leur surdité afin de ressembler le plus possible aux entendants : « L'adolescent sourd, il considère sa surdité comme un... comme un stigmate, et donc il va gommer le handicap et ce qui l'entoure et fonctionner le plus possible comme les entendants. »¹⁰³ Tel est notamment le cas du jeune sourd en insertion scolaire refusant de regarder son interprète lorsqu'elle lui traduit les cours en langue des signes ou encore de la jeune fille sourde camouflant sa prothèse sous ses cheveux.

III.4. Surdité et identité

Au cours des entretiens menés avec nos informateurs, différentes thématiques liées à la construction identitaire chez la personne sourde ont été discutées. Nous les aborderons donc brièvement dans cette section. Premièrement, c'est la perception de soi chez le jeune sourd qui sera discutée. Ensuite, à travers les entretiens, nous verrons lesquels de nos informateurs peuvent correspondre à la définition de l'« initié ». Troisièmement, nous discuterons de la double volonté d'assimilation et de reconnaissance exprimée par nos informateurs. Enfin, nous aborderons les changements dont l'identité sourde fait l'objet suite à l'apparition d'internet et des réseaux sociaux.

¹⁰³ Béatrice, entendante parlant la langue des signes, mars 2015.

III.4.1. La perception de soi

Selon une de nos informatrices, la prothèse, chez le jeune enfant sourd, est le symbole de la différence entre lui et ses proches entendants :

« Il y en a beaucoup – des enfants – qui enlèvent leurs prothèses, qui la mettent sur les oreilles du père ou de la mère. Euh... qui mettent les prothèses sur les oreilles du chien ou du chat, enfin. Ils sont conscients de la différence depuis très jeunes. »¹⁰⁴

Pour notre informatrice, il existe une conscience de la différence chez le jeune sourd, via l'identification de certains stigmates, dont la prothèse auditive. En effet, alors que l'enfant la porte, il comprend très vite que ce n'est pas le cas de son entourage. Cependant, selon plusieurs informateurs, c'est à l'âge de l'adolescence que le jeune sourd prend réellement conscience de cette différence :

« Les adolescents ont très difficile, ils me le disent. Il y en a qui s'écartent. [...] Là, il y a une vraie prise de conscience du fait que leur différence fait qu'ils ne savent pas participer à tout. [...] Ils s'écartent et ils vont lire dans un coin. »¹⁰⁵

En effet, une fois que le jeune sort du cocon familial souvent très protecteur, il se rend compte de la perception qu'ont les entendants des personnes sourdes. Il réalise également qu'il ne sera jamais entendant et qu'il y aura toujours des choses auxquelles il n'aura pas accès, malgré les efforts fournis.

Selon plusieurs de nos informateurs, la présence d'adultes sourds dans l'entourage des jeunes est une nécessité primordiale pour leur construction personnelle. En effet, cette présence leur permet de se projeter plus facilement dans l'avenir :

« Le fait qu'il y ait des éducateurs sourds, des adultes comme eux, ça veut dire qu'il y a un avenir, ça veut dire qu'on peut se projeter. Ça c'est vraiment important, de voir que... parce qu'en fait, les seuls qui savent qu'un jour ils seront grands c'est les enfants sourds de parents sourds. Et les autres ? Ben autour d'eux il n'y avait que des entendants, des adultes entendants, des papys et des mamys entendants. [...] Le fait qu'ils rencontrent d'autres sourds, d'autres jeunes sourds, d'autres adultes sourds, oui, c'est important. Même si ils sont intégrés, parce qu'ils restent quand même sourds. »¹⁰⁶

La présence de ces adultes auxquels ils peuvent s'identifier leur permet ainsi de se projeter dans le futur : être un adulte sourd est possible. Cependant, nos informateurs soulignent le manque de contact actuel entre les jeunes sourds et le monde des sourds : en effet, les élèves en intégration ne côtoient pratiquement plus de personnes sourdes. Aux yeux de nos informateurs, la construction identitaire

¹⁰⁴ Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

¹⁰⁵ Béatrice, entendant parlant la langue des signes, mars 2015.

¹⁰⁶ Dominique, entendant parlant la langue des signes, février 2015.

chez le jeune sourd passe donc obligatoirement par une identification à d'autres sourds plus âgés, mais elle passe également par un sentiment de différence vis-à-vis des entendants.

III.4.2. La place de l'initié

Comme nous l'avons vu, de manière générale, les personnes entendantes parlant la langue des signes se rangent davantage derrière une approche culturelle de la surdité, se mélangeant évidemment à une interprétation sociale du handicap. Comme nous l'avons vu précédemment, les initiés partagent et défendent l'idée que les personnes sourdes sont des personnes « normales » et cherchent à supprimer les préjugés existants :

« L'initié est en réalité celui qui est prêt à se mettre à la place du stigmatisé et à partager l'idée que celui-ci est un être humain et même qu'il est normal, malgré les apparences. Le non-initié sera, quant à lui, celui qui, à cause du stigmate, renvoie le sourd hors du groupe et le cantonne dans une position d'outsider. » [Fontaine, 2015, p.40 ; d'après Goffman, 1975, p.32]

A cette définition de l'initié correspondent les discours de certaines personnes entendantes que nous avons rencontrées. Cependant, chez d'autres personnes entendantes parlant la langue des signes, nous remarquons un discours bien moins imprégné de ces perceptions. En effet, celles-ci font preuve d'un mode de pensée se rattachant davantage à une perception médicale de la surdité : celle-ci est un handicap à pallier, faisant de la personne sourde un « outsider ». Dès lors, malgré leur compétence en langue des signes, ces personnes ne correspondent pas à ce que Goffman [1975] appelle *les initiés*. Une de nos informatrices nous fait part de son expérience avec ce type de personnes :

« Dans le monde des entendants, je suis très frustrée parce que, même des entendants qui travaillent avec des sourds ont une représentation de la surdité erronée, même les interprètes ont une représentation de la surdité qui est erronée. Et pour moi c'est très blessant et très frustrant. »¹⁰⁷

De fait, il existe donc des personnes entendantes proche du monde des sourds conservant une perception médicale de la surdité voire certains préjugés à leur égard.

A travers les entretiens menés avec les personnes entendantes parlant la langue des signes, nous remarquons que celles tenant ce type de discours entretiennent une relation particulière et assez fragile au monde des sourds. En effet, une de nos informatrices n'ayant jamais accepté la surdité de ses fils évoque de nombreuses situations conflictuelles et d'incompréhensions dues à cela. Son discours nous évoque davantage le « regret » de ne pas avoir eu une vie « normale ». La deuxième informatrice est une jeune infirmière ayant appris la langue des signes par plaisir, suite à un travail réalisé sur la surdité

¹⁰⁷ Hélène, entendantante parlant la langue des signes, septembre 2013.

lors de ses études. Elle nous explique ne pas avoir de personnes sourdes dans son entourage et ne pas en avoir côtoyé en dehors de son apprentissage.

Les entretiens menés nous permettent d'avancer avec conviction que les personnes répondant à la définition de l'initié occupent une place particulière lorsque nous parlons d'identité sourde ou de culture sourde. En effet, de manière générale, ceux-ci sont très proches du monde des sourds. Nous remarquons également que ce sentiment d'appartenance a une influence importante dans leur construction identitaire personnelle. Une dame, fille de parents sourds, nous parle de son vécu étant enfant :

« Et puis donc je suis rentrée en première année primaire et c'est en première année primaire qu'effectivement je me suis rendue compte que j'étais différente des autres, que les autres parlaient et ne connaissaient pas la langue des signes. Et que moi je parlais et que je connaissais la langue des signes. Ma première façon de m'exprimer c'était en langue des signes et lorsque je suis arrivée dans la cours de récréation le premier jour, eh bien je me suis d'abord exprimée en langue des signes avant de parler. »¹⁰⁸

Chez les CODAs, la construction identitaire est donc très marquée par l'appartenance au monde des sourds : comme nous le voyons à travers cet extrait d'entretien, il existe un sentiment de différence vis-à-vis des autres entendants. Leur discours est marqué par cette identification à la culture sourde : ils montrent une interprétation culturelle de la surdité assez forte et posent les mêmes revendications que les sourds en ce qui concerne l'adaptation de la société entendante à ces derniers. Comme nous l'avons dit précédemment, les CODAs représentent donc une sorte de « passerelle » entre les deux mondes dans l'esprit des personnes sourdes.

III.4.3. Entre désir d'assimilation et de reconnaissance

A travers le témoignage des informateurs sourds et de certains entendants parlant la langue des signes, nous retrouvons une double volonté : celle d'être assimilés aux entendants, en tant que personnes « normales », et celle d'être reconnus comme ayant une culture propre et distincte de celle des entendants. Les personnes tenant ce type de discours estiment que l'épanouissement de la communauté sourde ne sera possible qu'à travers ces deux processus.

D'une part, nous retrouvons, au cœur de leurs entretiens, une volonté de se débarrasser de l'étiquette d' « handicapé », afin d'être assimilés aux « normaux » – et donc aux entendants. En effet, les informateurs nous témoignent clairement cette volonté :

« Je crois que les inconvénients et avantages sont des petites choses de la vie de tous les jours mais que sinon on a une vie comme tout le monde. [...] La seule différence c'est que mon mari

¹⁰⁸ Hélène, entendante parlant la langue des signes, septembre 2013.

n'entend pas, c'est tout ! Mais autrement c'est une vie normale. On me demande souvent 'Mais comment est-ce que tu fais pour te disputer, comment est-ce que tu fais ceci ?', bah je fais comme tout le monde. J'ai une vie vraiment comme tout le monde. »¹⁰⁹

Pour cette informatrice, la surdit  ne constitue pas une diff rence significative entre les personnes sourdes et les entendants.

D'autre part, nous trouvons, dans le discours de ces m mes informateurs, un d sir de reconnaissance de la culture sourde et de la sp cificit  du monde des sourds. Ils mettent en avant leur culture propre et donc leur diff rence : « Mais la surdit  c' tait mon monde donc je n'ai pas eu peur du tout. [...] Il faut vraiment comprendre que c'est un peu un monde   part. »¹¹⁰ Par la suite, l'informatrice insiste sur la sp cificit  culturelle de la communaut  sourde. Une autre informatrice t moigne  galement :

« Tout   fait ce sont deux mondes diff rents, vraiment diff rents. Et la difficult  c'est que cette diff rence accentue le foss  qu'il y a entre les deux mondes, parce que l'un ne comprend pas l'autre et l'autre ne comprend pas l'un. »¹¹¹

De fa on tout   fait oppos e aux t moignages pr c dents, l'accent est port  sur les diff rences qui existent entre les personnes sourdes et entendants : la culture sourde est un style de vie assez diff rent. D s lors, les informateurs insistent sur le manque de compr hension de chacune des communaut s envers l'autre.

Dans un premier temps, ces deux d sirs peuvent  tre per us comme  tant contradictoires :  tre   la fois le m me et   la fois diff rent des entendants. Cependant, un auteur nous permet de comprendre cette contradiction. Lors d'une interview accord e   Antoine Garapon¹¹², Louis Carr  discute de son ouvrage intitul  « Axel Honneth - Le droit de la reconnaissance » [2013], dans lequel il reprend le mod le th orique d'Axel Honneth. Dans une soci t  compos e d'individus partageant des modes de vie bien diff rents, l'importance des rapports de reconnaissance est  vidente. Au c ur de la soci t  moderne, il existerait trois types de reconnaissances diff rentes. En premier lieu, la reconnaissance amoureuse ou affective correspondant au support re u par les proches. Ensuite, la reconnaissance de droit, qui concerne l' galit  des  tres au sein d'une communaut . Et pour terminer, la reconnaissance socio-culturelle, c'est- -dire le jugement du mode de vie de chaque individu comme  tant valable. Chez l'individu, les diff rents rapports de reconnaissance sont respectivement li s   la « confiance en

¹⁰⁹ V ronique, entendant e parlant la langue des signes, mars 2011.

¹¹⁰ V ronique, entendant e parlant la langue des signes, mars 2011.

¹¹¹ H l ne, entendant e parlant la langue des signes, septembre 2013.

¹¹² Sur le site de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice, nous trouvons une br ve pr sentation d'Antoine Garapon : « *Magistrat, docteur en droit, Antoine Garapon a  t  juge des enfants pendant de nombreuses ann es avant de rejoindre l'IHEJ comme secr taire g n ral en 1991. Il dirige la collection Le Bien commun aux Editions Michalon et anime l' mission « Le bien commun » sur France-Culture. Il est  galement membre du comit  de r daction de la revue Esprit.* » [<http://ihej.org>, consult  le 24.12.2015]

soi », la seconde au « respect de soi » et la troisième à l' « estime de soi ». Elles ont donc une importance essentielle dans la construction identitaire des individus. [Garapon, 24 juillet 2015, entretien avec Louis Carré]

Dans le cadre de notre réflexion, ce sont des deux derniers types de reconnaissance qui nous intéressent et que nous pouvons retrouver dans le discours des informateurs. En effet, la reconnaissance de droit pourrait correspondre à la volonté d'assimilation exprimée par les personnes sourdes : ils expriment de cette manière le besoin de se sentir sur le même pied d'égalité que les entendants. De fait, comme nous l'avons vu dans les extraits d'entretiens, la position d'« outsider » – et donc d'infériorité – qui leur est assignée est dénoncée. Lorsque les personnes sourdes expriment la nécessité d'adaptation de certains services au sein de la société, il s'agit clairement d'une revendication d'égalité entre les deux groupes et donc d'une reconnaissance de droit : le droit de l'accès à l'information ou aux soins. C'est à partir de cette considération des entendants et des sourds comme étant égaux que peut se construire le « respect de soi » chez la personne sourde. Or, dans l'esprit sourd, cette reconnaissance ne semble pas être présente.

En ce qui concerne la reconnaissance socio-culturelle, celle-ci correspondrait à la seconde volonté exprimée par les personnes sourdes : le besoin de reconnaissance de leur culture et de leur style de vie comme étant tout autant valable que celui des entendants. A travers le processus de stigmatisation dont nous avons largement discuté, nous remarquons donc que cette reconnaissance est généralement absente. En effet, comme nous l'avons vu, la perception culturelle de la surdit  est tr s peu pr sente au sein du monde entendant : la surdit  est consid r e comme un handicap qu'il faut combler au maximum via l'implantation pr coce et l'int gration en milieu scolaire entendant. Le mode de vie des personnes de culture sourde n'est donc pas consid r e comme  tant « valable » en soi. Cependant, chez les personnes sourdes, l' « estime de soi » se construirait sur base de cette reconnaissance de la culture sourde comme  tant un mode de vie valable. Nous pouvons  galement penser que cette reconnaissance soit  videmment bien plus importante chez les personnes sourdes de culture sourde plut t que chez les sourds oralistes.

A pr sent, ces deux revendications d'assimilation et de reconnaissance nous paraissent davantage compl mentaires que contradictoires pour deux raisons. Premièrement, elles ne portent pas sur le m me objet : alors que l'une porte sur le statut juridique d'une personne, l'autre porte sur la valeur de son mode de vie. [Garapon, 24 juillet 2015, entretien avec Louis Carr ] Cependant,   travers les entretiens men s, il semble que ces deux types de reconnaissance soient difficilement dissociables. En effet, dans le discours de nos informateurs, il est rare que l'une des deux soit pr sente sans l'autre. Deuxi mement, comme cela a  t  dit, elles engendrent un sentiment diff rent chez la personne sourde : le respect de soi – « je suis l' gal de mes concitoyens » – et l'estime de soi – « mon mode de vie est valoris  au sein de la communaut  ». [Garapon, 24 juillet 2015, entretien avec Louis Carr ] II

est donc aisé de comprendre, comme cela a été souligné de nombreuses fois, l'impact d'autrui dans la construction identitaire de chacun.

III.4.4. L'identité sourde en évolution

Selon plusieurs auteurs, l'arrivée d'internet et l'apparition des nouveaux modes de communication a évidemment un impact important sur la construction et l'appartenance à la communauté sourde. Benoît Virole [2009] nous parle des nouveaux espaces sociaux des sourds :

« L'identité sourde est devenue une identité délocalisée. La disparition des grands internats, l'uniformisation croissante des signes et la disparition des variantes régionale favorisent les sentiments d'appartenance à une communauté linguistique existante à l'échelle de la nation. »
[Virole, 2009, p.163]

En effet, aux yeux de cet auteur, la culture sourde s'exprime aujourd'hui en grande partie à travers les réseaux sociaux. De cette façon, les jeunes sourds en intégration peuvent retrouver un contact avec le monde des sourds via ces réseaux : « Les nouveaux espaces sociaux des sourds sont dorénavant plus ceux des blogs, des forums et des sites du Web sourd que les banquets et les rencontres sportives. L'espace numérique est devenu l'espace de la culture sourde. » [Virole, 2009, p.163] De fait, même si les anciens espaces sociaux des sourds sont toujours bien présents, la nouvelle génération s'en remet davantage à ces réseaux sociaux. Ces changements ont évidemment des répercussions importantes sur les constructions identitaires des personnes sourdes et sur l'identité sourde en elle-même :

« Ce lien par Internet avec les sourds 'du monde entier' vient étayer la construction identitaire par le renforcement de l'inscription dans la communauté, qui n'a rien de virtuel et qui, avec sa culture propre, ses réseaux, sa richesse, permet de rompre avec l'isolement de la personne sourde éloignée de ses pairs. » [John et al., 2009, p.103]

Actuellement, c'est souvent entourés d'entendants que les jeunes sourds grandissent. En effet, généralement nés de parents entendants, ceux-ci sont de plus en plus orientés vers un parcours scolaire en intégration. Il est donc évident que, pour cette génération très branchée sur le net, les réseaux sociaux puissent être un moyen de renouer avec le milieu sourd, duquel ils se sont éloignés durant leur parcours en oralisation.

Une informatrice nous parle de l'influence qu'ont les téléphones portables dans la vie de son mari sourd, plus particulièrement dans sa relation aux enfants : « Maintenant qu'il y a les GSM, c'est d'autant plus facile parce qu'ils peuvent communiquer directement avec leur papa quand ils sont ailleurs. [...] Ca, c'est quelque chose de nouveau mais de très important pour mon mari. »¹¹³ De cette manière, la communication à distance est rétablie entre le parent sourd et les enfants entendants : ces

¹¹³ Véronique, entendante parlant la langue des signes, mars 2011.

derniers, lorsqu'ils sont à distance, peuvent s'adresser directement à leur père sans passer par leur mère. C'est alors toute la relation parent-enfant qui est modifiée. De manière générale, il est à noter que la relation entre l'entendant et le sourd se voit également modifiée par l'avènement des nouvelles technologies. Désormais, le contact entre ces deux mondes peut se faire de manière plus aisée, mettant de côté les obstacles habituels rencontrés lors d'une situation de face-à-face :

« Internet ne facilite pas seulement la communication entre personnes sourdes, mais aussi entre sourds et entendants, entravée dans la vie quotidienne. Les sites de chat, les blogs permettent une relation qui fait abstraction de la surdité ou qui la met en exergue selon le choix de chacun de cacher cette singularité ou de l'utiliser pour susciter la curiosité de l'autre. » [John et al., 2009, p.102]

De fait, il est aisé de retrouver plusieurs pages ou groupes – de toutes sortes – consacrées à la surdité sur les réseaux sociaux : de l'association pour personnes sourdes au club de motards sourds, ces pages sont multiples et souvent ouvertes aux entendants. A travers ces réseaux, ces groupes cherchent à sensibiliser les entendants à la culture sourde, via le partage de caricatures, textes, revendications, et autres. Selon plusieurs de nos informateurs, ce contact entre les deux mondes ne peut être que bénéfique.

Un de nos informateurs souligne l'importance des sites internet de rencontre pour célibataires dans la vie de certaines personnes sourdes souhaitant rencontrer des entendants. Il nous explique cependant que, leur français étant moins bon, la surdité ne passe pas inaperçue et leur pose problème lors de discussions avec les entendants : « Mais mon père ça n'est pas un problème à ce niveau-là, mais entamer une discussion en disant 'Si je fais des fautes c'est parce que je suis sourd', directement d'entrée de jeu. C'est quasiment impossible. »¹¹⁴ Nous remarquons donc que si certaines difficultés de communication sont dépassées grâce à internet, le processus de stigmatisation peut toujours avoir lieu : l'entendant détecte un écart à la norme. Dans ces situations, c'est donc la qualité du français écrit qui sert de stigmate pour qualifier l'autre d'« anormal ». Cependant, notre informateur nous explique également que ce problème se pose de moins en moins étant donné les capacités acquises à l'écrit par la jeune génération.

III.5. Conclusion

Nous voyons donc comment l'analyse de ces entretiens permet à la fois d'éclairer la théorie vue dans la première partie de ce mémoire, tout en montrant la complexité de la réalité que recouvre la notion d'« identité sourde ». Les entretiens avec chacun des publics ont éclairé des éléments théoriques différents et des points de vue souvent contradictoires. Concernant la construction identitaire chez la personne sourde, nous remarquons que celle-ci, tout au long de leur vie, est

¹¹⁴ Bernard, entendant parlant la langue des signes, octobre 2014.

constamment en balance entre les différentes représentations de la surdité dont nous avons discuté. Cependant, malgré les choix qu'elle fait, le processus de stigmatisation lui impose une certaine appartenance à la conception médicale de la surdité. En effet, aux yeux de la majorité des entendants, les personnes sourdes restent des « outsiders » et la surdité est entièrement comprise dans sa définition médicale. Au contraire, un rapprochement à la définition culturelle de la surdité est un choix : les personnes sourdes décident ou non de se rapprocher de la culture sourde. Cette appartenance culturelle se traduit par certains choix : l'utilisation de la langue des signes, la fréquentation de milieux sourds et de personnes sourdes plutôt que des entendants, et cetera. Comme nous l'avons vu, ce sentiment d'appartenance peut même aller jusqu'au refus de porter des appareils auditifs.

Conclusion

Au début de ce mémoire, nous nous demandions quelle(s) réalité(s) l'expression d'« identité sourde » pouvait recouvrir en Belgique francophone actuelle. Tout en posant l'hypothèse qu'un imaginaire d'homogénéité était une représentation erronée et simpliste, nous nous sommes donc penchés sur les différentes composantes prenant part à la construction identitaire chez la personne sourde ; et plus particulièrement chez le jeune sourd. La construction d'une revue de littérature traitant du sujet et l'analyse du matériau empirique nous ont permis d'imaginer trois grands axes autour desquels l'identité sourde serait en construction permanente : le handicap, la culture et le stigmate. Le premier d'entre eux représente la définition à laquelle la majorité du monde entendant les identifie. Le deuxième axe est celui de la culture : comme nous l'avons répété plusieurs fois, la culture sourde est un élément que les personnes sourdes ne peuvent ignorer et par rapport auquel celles-ci doivent se positionner. Enfin, pour la personne sourde, les stigmates sont les traits physiques à travers lesquels le regard de l'autre se pose sur eux et sur base desquels ils sont identifiés comme différents. Comme nous l'avons vu, les individus sourds peuvent jouer avec la visibilité de ces stigmates, renforçant de cette manière leur identité sourde ou entendante.

Nous avons donc remarqué que l'idée d'un imaginaire d'homogénéité est, comme nous en avons posé l'hypothèse, une représentation plutôt simpliste et naïve des faits : l'expression « identité sourde » recouvre une réalité bien plus complexe et mouvante que celle-là. En effet, comme nous l'avons vu, il existe de nombreuses différences chez les personnes sourdes, en termes d'appartenance à la culture sourde ou entendante. De la même manière, nous avons également vu comment certains entendants proches du monde des sourds peuvent, eux aussi, être marqués par cette identité sourde. Comme l'explique Louis Carré lors de son interview avec Antoine Garapon, les identités sont « plurielles ». Il se refuse donc à toute interprétation simpliste du terme : les identités sont vagues, mouvantes, ambiguës. [Garapon, 24 juillet 2015, entretien avec Louis Carré] Dès lors, comme nous en avons posé l'hypothèse, l'expression « identité sourde » correspond bien plus à une réalité plurielle qu'à un bloc monolithique. Dans ce mémoire, nous avons essayé de montrer au lecteur quelques-unes

de ces réalités. Cependant, étant donné le caractère ambigu et changeant de l'identité sourde, il est inutile de chercher à définir cette expression.

En effet, comme nous en avons précédemment discuté, la communauté sourde est aujourd'hui le lieu de changements importants : la différence entre les générations se marque actuellement de plus en plus, principalement suite aux évolutions technologiques en matière d'implants. En effet, beaucoup d'auteurs et d'informateurs soulignent les conséquences de ces implants cochléaires sur la capacité d'oralisation des enfants sourds. Certains informateurs experts en la matière – une institutrice et une directrice d'école pour jeunes sourds –, nous expliquent les progrès aujourd'hui réalisés par les jeunes suite à une implantation. Dès lors, l'insertion en milieu entendant est bien plus aisée pour ces jeunes que ce qu'elle ne l'était pour les générations précédentes. Ces changements engendrent chez certains sourds une peur de la disparition de la culture sourde : les jeunes étant de plus en plus en milieu entendant, ils ne se rendent plus, comme par le passé, dans les milieux réservés aux sourds et utilisent bien moins la langue des signes.

L'identité sourde en elle-même est aujourd'hui bousculée par l'avènement d'internet et des réseaux sociaux, très prisés par les personnes sourdes. En effet, ces nouveaux outils de communication permettent, comme nous l'avons vu, à la fois une reconnexion entre les jeunes sourds en intégration et la communauté sourde. L'identité sourde en est donc profondément changée : elle devient bien plus globale, dépassant les frontières territoriales. Dès lors, les personnes sourdes du monde entier peuvent se retrouver connectées entre elles, renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté particulière. Nous avons souligné également l'importance de ces réseaux sociaux – Facebook, Twitter et autres – ainsi que des nouvelles technologies – téléphones portables, Ipad, et cetera – dans les relations entre sourds en entendants. En effet, internet permet désormais aux personnes sourdes d'entrer plus facilement dans le monde entendant.

Ces changements ont, sans aucun doute, une influence importante sur l'identité sourde. De la même façon, ces évolutions posent plusieurs questions quant aux futurs possibles de la communauté sourde. Suite aux innovations technologiques, les performances des jeunes sourds en milieu entendant sont de plus en plus remarquables, comme le soulignent nos informateurs. Dès lors, quels changements ce rapprochement des jeunes sourds au monde entendant engendre-t-il ? La culture sourde est-elle actuellement en train de s'effriter, comme le soutiennent certains d'informateurs ? Chez les jeunes sourds actuels, existe-t-il toujours un sentiment d'appartenance à la communauté et à la culture sourde ? Si oui, les jeunes sourds se dirigent-ils de plus en plus vers des situations de bi-culturalité ? Enfin, en conséquence à cette insertion des jeunes sourds en milieu entendant et à l'apparition d'internet et des réseaux sociaux dont nous avons discuté, nous remarquons un rapprochement des deux communautés. Dès lors, nous pouvons nous demander si les connexions entre ces dernières vont évoluer de manière suffisante pour engendrer un changement dans les représentations des uns et des autres ?

Bibliographie

- BECKER, H.S., 1985, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- CASTRA, M., 2010, « Identité. Les 100 mots de la sociologie. ». Repéré à <http://sociologie.revues.org>
- DAUMAN, R., CARBONNIERE, B., SORIANO, V., BERGER-LAUTISSIER, S., BOUYE, J., DEBRUGE, E., CORIAT, G., et BEBEAR, JP., 1998, « Implants cochléaires chez l'adulte et l'enfant. », *Encyclopédie Médica-chirurgicale*, Elsevier (Paris), Oto-rhino-laryngologie, 20-185-D-10.
- FONTAINE, S., 2015, « Enquêter auprès des sourds : Implications éthiques, méthodologiques et statistiques de l'adaptation d'enquêtes d'opinion au public sourd. », Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Sociales, Université de Liège, Liège.
- FOURNIER, C., 2004, « Enfants entendants de parents sourds. », *Connaissances surdités*, Numéro 8, p.p. 14-17.
- GAUCHER, C., 2005, « Les sourds comme figures de tensions identitaires. », *Anthropologie et Sociétés*, Numéro 29, p.p. 151-167. doi: 10.7202/011899ar
- GAUCHER, C., VIBERT, S., (dir.), 2010, *Les sourds: aux origines d'une identité plurielle*, Bruxelles Bern Berlin Frankfurt, M. New York, NY, PIE Lang (Collection « diversitas »).
- GARAPON, A., (2015, 24 juillet). Axel Honneth, Le droit de la reconnaissance [Vidéo en ligne]. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=yfNCKARI_Zc
- GARNIER, Y., et VINCIGUERRA, M. (dir.), 2006, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.
- GOFFMAN, E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.
- HAISSAT, S., 2006, « La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction identitaire à partir du processus d'engagement. », *Interrogations*. Repéré à <http://www.revue-interrogations.org>
- HIGGINS, P.C., 1980, *Outsiders in a hearing world: A sociology of deafness*, Beverly Hills, Calif, Sage Publications (Sociological observations).
- JOHN, C., MAUTRET-LABBE, C., PALACIOS, P., 2009, « Les sourds, Internet et le lien social », *Eres* (Toulouse), numéro 76, p.p. 100-106. doi: 10.3917/empa.076.0100
- JORIS, M., 2012, « Qui-suis-je ? Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes. ». Repéré à <http://www.apedaf.be>

- MONTOUSSE, M., RENOARD, G., 2006, 100 fiches pour comprendre la sociologie, Rosny-sous-Bois, Breal Editions.
- POIRIER, D., 2005, « La surdit  entre culture, identit  et alt rit . », *Lien social et Politiques* (Montreal), Num ro 53, p. p. 59-66. doi : 10.7202/011645ar
- RITZER, G., 1991, *The McDonaldization of Society*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.
- ROCHAT, L., 2008, « Les conceptions et mod les principaux concernant le handicap ». Rep r    <http://www.edi.admin.ch>
- VIROLE, B., 2009, *Surdit  et sciences humaines*, Paris, L'Harmattan.

Annexes

▪ Annexe n°1 – Tableau reprenant le matériau empirique

	Prénom	Age	Profession	Premier contact avec le monde des sourds	Lieu et date de l'entretien
Personnes sourdes	Michel	Cinquantaine	Bureau d'assurance	Né sourd	Liège, au domicile, novembre 2014
	Xavier	Trentaine	Ouvrier	Né sourd	Liège, au domicile, novembre 2014
	Marc	Soixantaine	Retraité	Devenu sourd	Liège, lieu de travail, décembre 2014
Personnes entendantes ne parlant pas la langue des signes	Anne	Trentaine	Personnel d'accueil hospitalier	S/O ¹¹⁵	Liège, lieu de travail, janvier 2015
	Flore	Vingtaine	Etudiante infirmière	S/O	Liège, au domicile, janvier 2015
	Jil	Quarantaine	Infirmière	S/O	Liège, lieu de travail, janvier 2015
	Claire	Vingtaine	Infirmière	S/O	Liège, lieu de travail, février 2015
	Martine	Quarantaine	Chef de service – sage-femme	S/O	Liège, lieu de travail, février 2015
Personnes entendantes parlant la langue des signes	Véronique	Quarantaine	N.A. ¹¹⁶	Parents sourds et mariée à un sourd	Durbuy, au domicile, mars 2011
	Hélène	Cinquantaine	Interprète en langue des signes	Parents sourds	Liège, ULg, septembre 2013
	Bernard	Vingtaine	Educateur spécialisé	Père sourd	Liège, au domicile, octobre 2014
	Marine	Vingtaine	N.A.	Mariée à un sourd	Liège, au domicile, novembre 2014
	Héloïse	Vingtaine	Sage-femme	Rencontre au cours des études	Liège, lieu de travail, février 2015
	Françoise	Soixantaine	Retraîtée	Mère d'un enfant sourd	Liège, au domicile, mars 2015
	Dominique	Quarantaine	Institutrice dans une école pour sourds	Embauche dans une école pour sourds	Liège, au domicile, février 2015
Béatrice	Soixantaine	Directrice d'une école pour sourds	Rencontre dans le cadre d'un voyage	Liège, lieu de travail, mars 2015	

¹¹⁵ Sans Objet : ces personnes ne connaissent pas de personnes sourdes.

¹¹⁶ Donnée manquante

Guide d'entretien – Personnes sourdes

- Pouvez-vous tout d'abord me parler de vous et de votre famille ?
 - Sourd de naissance ? Appareillé ? Si non, pourquoi ? Si oui, depuis quand ?
 - Y a-t-il d'autres personnes sourdes dans votre famille ?
 - Combien de frères et sœurs ? Combien d'enfants ?
 - Qui parle la langue des signes ?
 - Comment avez-vous rencontré votre partenaire ? Parle-t-il la langue des signes ?
 - Pourquoi vous mettre avec un entendant ?¹¹⁷
- Diriez-vous que vous avez plus de rappports avec des personnes sourdes ou avec des entendants ?
 - Participez-vous à des activités pour les sourds ? (Foyer des sourds, etc.)
 - Vous sentez-vous autant à l'aise dans les deux types de relations ? Si oui/non, pourquoi ?
 - Pensez-vous que les entendants vous traitent différemment à cause de votre surdité ?
 - Quels sont les points négatifs et positifs de chaque type de relations ?
 - Pensez-vous que les entendants comprennent ce que c'est qu'être sourd ?
- Pouvez-vous me parler de votre parcours scolaire ?
 - Dans quels établissements avez-vous été ?
 - Qu'avez-vous étudié ?
 - Comment cela s'est-t-il passé ?
 - Quelle relation avec les élèves entendants/sourds ?
- Pouvez-vous me parler de votre parcours professionnel ?
 - Depuis quand travaillez-vous ?
 - Avez-vous eu différents emplois ?
 - Avez-vous rencontré des difficultés à trouver un emploi ?
 - Avez-vous été parfois victime de discrimination lors d'entretiens ou au sein de votre entreprise ?
 - Quelles relations avez-vous avec vos collègues ? Y a-t-il d'autres personnes sourdes ?
 - Vos collègues et patrons sont-ils familiers avec le monde des sourds ?
 - Des personnes parlent-elles la langue des signes ?
 - Quelles difficultés rencontrez-vous ?
 - Des adaptations sont-elles faites ?

¹¹⁷ Question posée uniquement si la personne sourde est en couple avec un entendant

- Annexe n°3 : Guide d'entretien – Personnes entendantes ne parlant pas la langue des signes

Guide d'entretien – Personnes entendantes ne parlant pas la langue des signes

- Pouvez-vous tout d'abord me parler de vous et votre parcours professionnel ?
- Comment cela se passe-t-il quand une personne sourde arrive dans votre hôpital ?
 - Accueil ?
 - Séjour à l'hôpital ?
 - Rendez-vous docteur/anesthésiste/... ?
 - Urgences ?
 - Sont-ils accompagnés (interprète, famille, voisin) d'un entendant ? Si oui, QUID du secret médical ?
- Quelles sont les difficultés/problèmes rencontrés ? Arrivez-vous toujours à répondre à leurs besoins ?
- Quelles sont les réactions des sourds ? Sont-ils satisfaits ? Se plaignent-ils ? Ont-ils des recommandations ?
- Quelles sont les réactions du personnel qui est en contact direct avec eux ?
- Y a-t-il des personnes ayant des connaissances en langue des signes dans votre hôpital ?
 - Sont-elles répertoriées → Base de données ?
 - Sont-elles mises à disposition ? Comment ?
 - Comment se passe alors la « traduction » ?
- Y a-t-il eu des adaptations mises en place pour améliorer la prise en charge ?
- Existe-t-il des projets afin de mieux adapter l'hôpital aux sourds
- Pensez-vous qu'il serait possible de mettre en place :
 - Télé-traduction ;
 - Système de prise de rendez-vous par SMS/mail ;
 - Sensibilisation pour mieux connaître le monde des sourds et les comportements à avoir ;
 - Suivi de cours de langue des signes de minimum 30h par le personnel intéressé ? En coopération avec une ASBL ?
 - Davantage de publicité sur votre site internet quant à ce qui est déjà mis en place ?

- Annexe n°4 : Guide d'entretien – Personnes entendantes parlant la langue des signes

Guide d'entretien– Personnes entendantes parlant la langue des signes

- Pouvez-vous tout d'abord me parler de vous ?
 - Vie familiale et travail brièvement
- Comment êtes-vous entré pour la première fois en contact avec le monde des sourds ?
- Quels types de contacts entretenez-vous avec la communauté sourde ?
 - Vous rendez-vous souvent dans des lieux où les sourds se rassemblent ?
 - Côtétez-vous souvent des personnes sourdes ?
 - Quels types de relations entretenez-vous avec vos proches sourds ?
 - Vous sentez-vous plus à l'aise dans le monde des entendants ou dans le monde des sourds ?
 - Vous sentez-vous bien accueilli parmi les sourds ?
 - Vous arrive-t-il de vous sentir moins « à votre place » lorsque vous êtes entouré de personnes sourdes ?
 - Pensez-vous avoir ou avez-vous un rôle à jouer auprès de vos proches sourds ?
 - Pourquoi avoir décidé d'apprendre la langue des signes ?
 - Pouvez-vous me parler de votre parcours professionnel ?¹¹⁸
 - Lorsque vous signez avec une personne sourde en rue, vous sentez vous observée ?
- Pensez-vous que l'écart entre le monde des sourds et le monde des entendants soit grand ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Avez-vous parfois des discussions avec des personnes sourdes sur les choses qui pourraient être améliorées au sein de la société ?
- Pensez-vous que la jeune génération sourde actuelle a plus de facilités à s'intégrer parmi les entendants ?¹¹⁹
 - Quelles difficultés rencontrent les jeunes (et les sourds en général) dans leur vie de tous les jours ?
 - Comment les jeunes sourds gèrent-ils leur balancement entre monde entendant et monde des sourds ?

¹¹⁸ Cette question n'était posée que si le travail était en lien avec le monde de la surdité.

¹¹⁹ Ces questions (et sous-questions) ont évidemment été posées lorsque cela était cohérent (institutrice/directrice d'école pour sourds, mère d'enfants sourds)